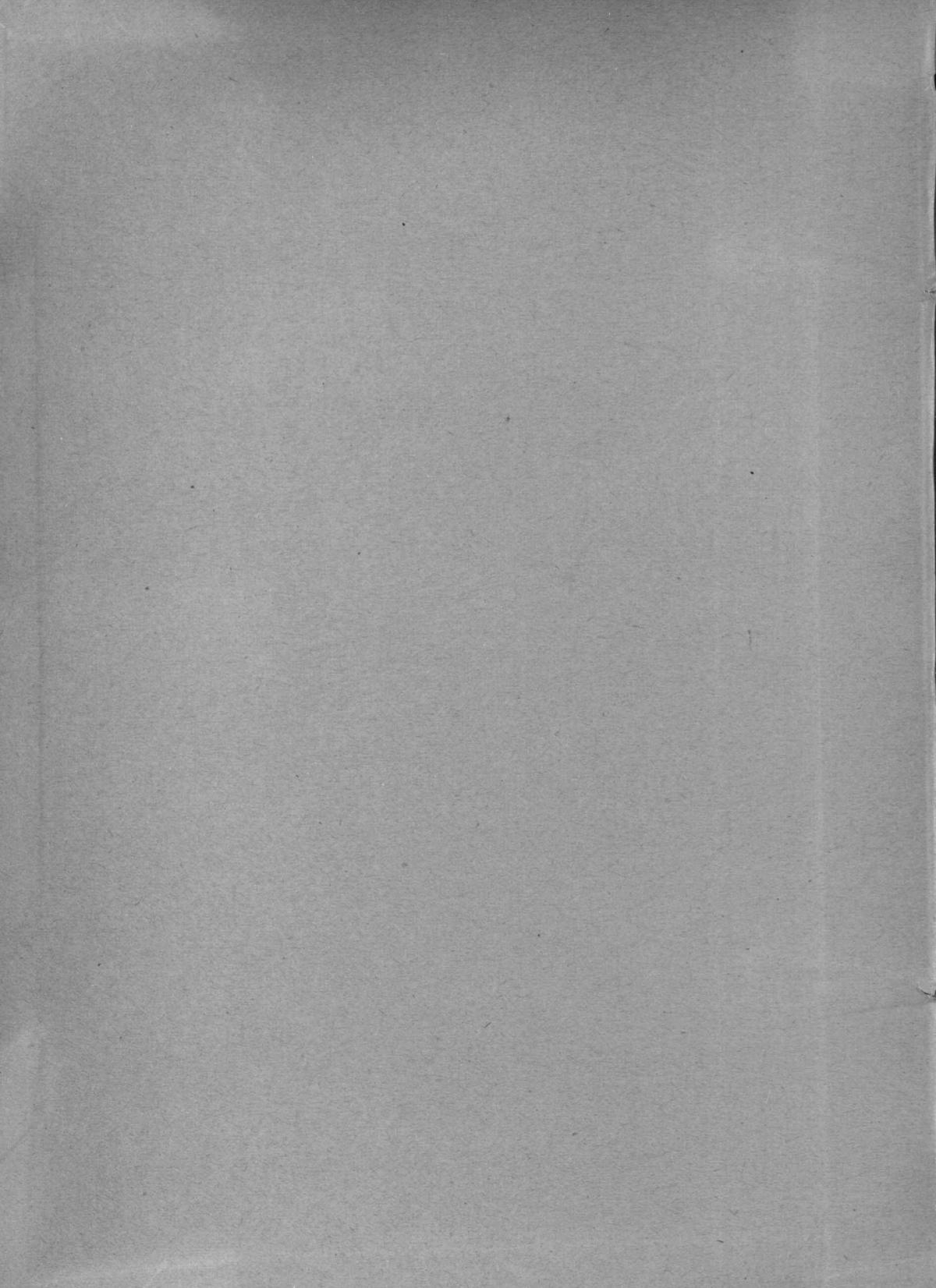
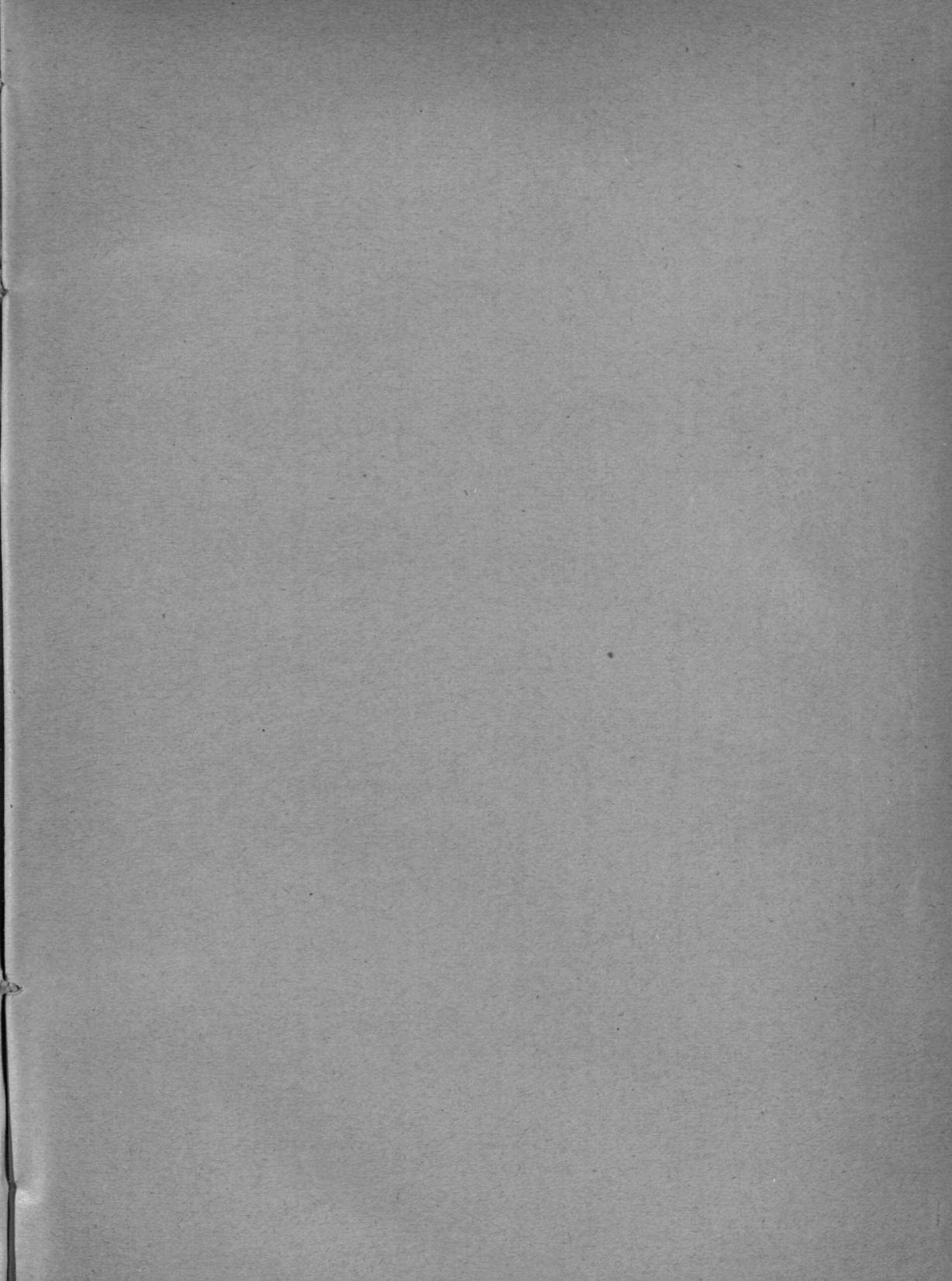
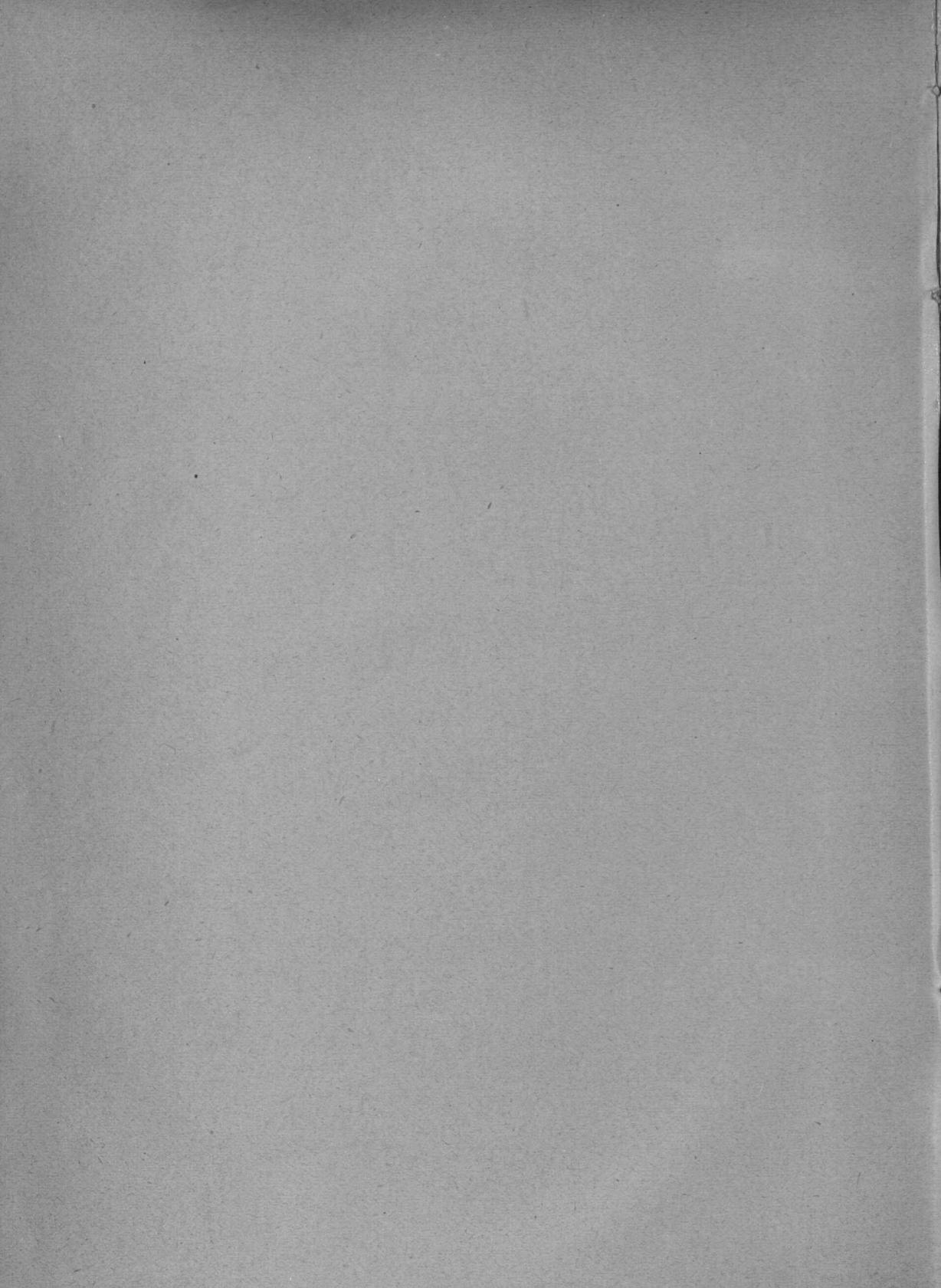


VIATICI
E CA







ITALICUS SENATOR

La question de l'Adriatique

*Nouvelle édition avec une carte
du Bassin adriatique*



Impérialisme ou droit ?

I.

On affirme assez fréquemment, à propos des aspirations italiennes sur l'Adriatique, que ces aspirations sont contraires au principe des nationalités et qu'il faut, dès lors, les combattre en tant qu'elles constituent une offense à l'idéal de ceux qui voient en cette guerre — la plus grande guerre de l'humanité — le choc décisif de la justice contre l'arbitraire, de la démocratie contre le militarisme, du principe national contre les prétendus droits historiques et dynastiques qui sont, pour ainsi dire, l'âme et le sang de l'impérialisme allemand et autrichien.

La thèse italienne de la prédomination nécessaire de l'Italie sur l'Adriatique est considérée précisément comme une forme d'impérialisme, et cela fait que tous les adversaires de l'impérialisme en général se rangent sans hésiter parmi les défenseurs de la cause slave.

Le raisonnement qui mène à cette conclusion est simple comme l'arithmétique élémentaire qui le suggère. Tout se réduit à une question de statistique. Le recensement prouve que, sur les côtes orientales de l'Adriatique, les Slaves sont de beaucoup supérieurs en nombre aux Italiens; donc, la Dalmatie et ses îles doivent appartenir aux Slaves, comme il est vrai que dix est le double de cinq.

Il en est qui, pour persuader les hésitants ou pour confondre les adversaires, proposent le plébiscite. (1) Quels sont ces zélateurs ? D'abord quelques rares Italiens, de ceux qui voudraient appliquer à la politique le principe évangélique de la renonciation; puis beaucoup de Français et beaucoup d'Anglais; enfin tous les Slaves, naturellement.

Nous ne doutons de la bonne foi d'aucun des avocats de cette cause; mais s'il en existait, par hasard, qui ne fussent pas sincères, nous préférons ne pas tenir compte d'eux. Notre écrit s'adresse aux hommes loyaux, capables de se raviser aussitôt que des éléments, précédemment ignorés ou connus de manière imparfaite, viennent modifier les termes d'un raisonnement et, partant, ce raisonnement lui-même.

Nous croyons que le simplisme arithmétique au moyen duquel on pense arriver à résoudre toutes les questions inhérentes au *principe des nationalités* est une erreur très grave. Ce qui paraît simple est, au contraire, exceptionnellement complexe de par sa nature. (2) Les questions nationales ne peuvent presque jamais être réduites à une valeur purement numérique, même si ce n'était que pour la commodité de leur solution; la *nation* et la *nationalité* ne se conçoivent pas abstraitement, en dehors de la réalité géographique dont elles sont inséparables, de

(1) La proposition laisse, à vrai dire, un certain doute sur la sincérité des sentiments qui l'ont dictée. En effet, la France et la Serbie ont repoussé l'idée du plébiscite, l'une pour l'Alsace-Lorraine, et l'autre pour la Bosnie-Herzégovine. A ce propos, Camille Mauclair (« Dépêche de Toulouse », numéro du 8 août 1916) dit, justement, qu'admettre le plébiscite pour l'Alsace-Lorraine équivaldrait à « faire croire que la France n'est pas absolument sûre de son droit ».

(2) V. Henri Hauser. *Le principe des nationalités*. Alcan Ed. Paris, 1916. L'auteur démontre les difficultés insurmontables qu'on rencontrerait en voulant appliquer à toutes les questions le principe des nationalités.

la réalité historique qui leur a donné naissance et, enfin, de cette relativité qui augmente ou diminue leur importance, selon le corps moral auquel elles se rattachent.

Cela, en thèse générale. En thèse particulière, des nécessités politiques, économiques et stratégiques, bien déterminées, que personne, en discutant sa propre cause, n'oserait amoindrir autrement que par ignorance, servent parfois à modifier la valeur unique du principe. Il n'y a pas, que nous sachions, d'Anglais disposé à renoncer à l'Égypte, en faveur de la *nationalité* arabe, ou à la colonie sud-africaine, par égard à la *nationalité* des Boers, tout comme il n'est pas de Français qui doute du bon droit de sa France à la reconquête de l'Alsace-Lorraine, parce que les Allemands forment la majorité de la population dans ces deux provinces. Une conception aussi simpliste du principe des nationalités devrait avoir comme conséquence logique, le démembrement, par exemple, de la Belgique au profit de la Hollande et de la France !

Cela n'empêche pourtant pas la plus grande partie des écrivains politiques français de considérer le principe des nationalités non plus comme le droit qu'à toute nation d'accomplir son unité selon les éléments traditionnels et les lois fatales de son histoire, en remédiant aux malheurs du passé et en pourvoyant à l'avenir, mais bien comme un droit pur et simple qu'a — d'après eux — chaque peuple de disposer de soi selon la passion du moment, indépendamment de la valeur intrinsèque de ce peuple et des ressorts qui en meuvent la tendance momentanée. On devrait, dès lors, reconnaître aussi comme non moins respectable que n'importe quel autre droit celui que Croates et Slovènes pourraient — ce n'est là qu'une hypothèse — faire valoir demain, en demandant à demeurer sous l'aile protectrice de la Double Monarchie. De même, on ne saurait, en partant d'un tel mode de

raisonner, nier ou même mettre en discussion le droit de ceux qui voudraient concourir à perpétuer des anachronismes historiques avec la conservation de l'État Austro-Hongrois. Personne ne s'est avisé d'accuser d'inconséquence les démocraties de France et d'Angleterre pour le fait de n'avoir pas réclamé la régularisation des questions du Maroc, de l'Égypte et de celle, encore plus importante, de Constantinople, sur la base du principe des nationalités. C'est que tous sont bien convaincus qu'il existe des nécessités réelles et pratiques qui ont inévitablement le dessus sur la théorie.

Les soi-disant manifestations de la volonté populaire ont également une valeur très relative. La France se souvient de beaucoup d'actes patriotiques et de beaucoup de sacrifices accomplis en son nom en Alsace-Lorraine, mais aucun français ne pourrait dire avec certitude que la majorité des Alsaciens et des Lorrains soit favorable au retour de leur pays à la France. Or qu'importe cela ? Plus que la majorité arithmétique, c'est le nombre des martyrs tombés pour la France, qui vaut; c'est la haute idéalité des apôtres de l'esprit français, qui vaut; c'est le droit historique, représenté par la proclamation de Bordeaux en 1871 et par la violence que l'Allemagne a commise avec l'annexion, qui vaut; ce sont les siècles d'histoire commune vécus par les Français, les Alsaciens et les Lorrains, qui valent; c'est l'aspiration séculaire à la frontière du Rhin, qui vaut; c'est, enfin, le droit sacré de toute nation à des confins sûrs pour la défense de son patrimoine de civilisation, qui vaut.

Ces remarques suffisent, croyons-nous, pour démontrer que les questions nationales ne se résolvent point à l'aide de l'arithmétique élémentaire. Et si parmi les nombreux problèmes nationaux de l'Europe, il en est un, complexe et difficile, dont on ne peut venir à bout sans un examen minutieux et impartial des circonstances

géographiques, historiques, économiques, politiques et idéales qui s'y rattachent étroitement, ce problème est bien celui de l'Adriatique.

II.

Nous avons dit plus haut que la *nation* et la *nationalité* ne se conçoivent pas abstraitement en dehors de la réalité géographique dont elles sont inséparables. Outre les raisons morales, d'ordre européen, qui ont provoqué son intervention dans le grand conflit de l'heure actuelle, l'Italie n'est pas entrée en guerre uniquement pour délivrer ses fils de Trente et de Trieste. Quelque profond que soit le sentiment d'amour et de pitié envers ces victimes de la violence autrichienne, le résultat aurait été trop inférieur au sacrifice. Nous avons certes voulu la guerre pour le rachat de l'Italie « irrédente », mais nous l'avons encore et surtout voulue parce que l'Italie « irrédente » est aussi l'Italie géographique.

L'unité nationale se défend mal sans l'unité géographique; il nous faut donc arriver jusqu'aux limites sacrées que la nature a tracées à notre pays. C'est là un devoir imprescriptible: la prospérité et le développement, sous toutes leurs formes, de trente sept millions d'Italiens, ne peuvent, aussi peu que ce soit, être compromis par déférence à un million de Slaves dont une grande partie, à la suite d'invasions ou d'immigrations plus souvent artificielles que spontanées, se trouve dans ces terres juliennes que depuis plus de mille ans, historiens, hommes politiques et peuples ont toujours reconnues comme étant des terres d'Italie. Nos amis et alliés français et anglais savent que la guerre italienne a été réclamée par le peuple italien; ils savent combien elle contribue au triomphe de la civilisation commune; aussi,

sans nier l'admiration due à l'héroïsme serbe, doivent-ils se persuader qu'il y a une trop évidente énormité de disproportion entre ce que perdrait l'Italie en renonçant à ses propres frontières naturelles et ce que perdront les Slaves méridionaux en se détachant politiquement de leurs congénères qui résident au dedans de ces frontières. Dans notre cas, la conception géographique coïncide et s'identifie avec la conception stratégique. La période néfaste et humiliante de la *Triplice* a appris aux Italiens ce que signifie l'absence de frontières sûres. La côte dalmate aux mains de l'Autriche leur a enseigné qu'il ne suffit pas d'avoir une flotte meilleure et plus puissante et des équipages plus nombreux et plus intrépides pour défendre leurs villes maritimes des incursions d'un adversaire sans scrupules; la possession, par cet adversaire, des passages alpins leur a enseigné de même qu'un peuple, aussi valeureux soit-il et quelque conscience qu'il ait de sa valeur, peut se voir obligé à s'humilier au point de paraître l'ami de ses ennemis et l'ennemi de ses amis. C'est pour la sécurité d'une mer qui est bien la sienne, autant que pour être le maître de ses destinées et vivre sans entraves sa propre vie, déjà si féconde en beauté et en vertu, que le peuple italien a voulu la guerre, résolu à combattre jusqu'à ce que le but fixé soit atteint. Ni moins, ni plus.

La question adriatique, considérée comme problème géographique, est résolue par la science, et l'histoire apporte aussi sa lumière là où la géographie ne nous éclaire pas suffisamment.

Une étude minutieuse et très remarquable sur l'Adriatique, écrite avant l'explosion de la guerre mondiale, par un Dalmate anonyme (1), démontre, avec une grande abondance d'arguments et une rigoureuse exactitude

(1) *L'Adriatico. Studio geografico, storico e politico di ****. Milan. Treves Ed. 1914.

scientifique, que « le bassin de l'Adriatique, enfermé entre les Alpes, les Apennins et le Carso, est un ensemble géographique caractéristique, singulier, indivisible ». Pour l'auteur de cette étude, la mer Adriatique est la continuation de la plaine du Pô et fait partie de l'Italie, tout comme un lac ou un golfe compris dans l'intérieur de son territoire.

La brièveté d'un écrit comme celui-ci ne permet pas de traiter le sujet qui nous occupe d'une manière complète, ainsi qu'il serait peut-être désirable pour établir que l'unité géographique de l'Adriatique et son étroite dépendance de la presqu'île apennine n'est pas une invention de circonstance. Aussi, nous limiterons-nous à une indication sommaire de choses dont l'évidence, quand on jette un coup d'œil sur la carte orographique de la région, ne saurait échapper à personne.

Le Prince Eugène de Beauharnais écrivait à Napoléon 1^{er} (1) que la limite militaire de l'Italie continentale, au nord et à l'est, ne peut être établie que sur les sommets des monts qui marquent le partage des eaux entre le Danube et l'Adriatique. La dépression du Carso, sa conformation géologique, les cours d'eau qui disparaissent sous l'âpreté de ses grottes, peuvent engendrer quelques divergences d'opinion sur le tracé précis de ce partage des eaux. Mais les divergences dont il s'agit se rapportent à des détails d'importance secondaire pour qui considère dans son ensemble la diversité du pays en deçà et au delà de cette frontière approximative. Il est évident que les Alpes Juliennes dont les derniers contreforts arrivent, selon les observations les plus autorisées (2), jusqu'à l'écueil de San Marco, à quelques

(1) *Mémoires du Prince Eugène de Beauharnais*. Paris. Lévy Ed. 1858. Lettre du 15 août 1810.

(2) G. INVERARDI. *Per l'italianità geografica del Quarnero*. Roma. « Rivista d'Italia », Fascicule du 15 mars 1915.

kilomètres au sud de Fiume, divisent deux régions et deux civilisations distinctes.

Mais jusqu'ici les avis ne sont pas, en vérité, très discordants, et l'opinion de ceux qui voudraient fixer les confins de l'Istrie à cette insignifiante petite rivière qu'est l'Arsa, en divisant ainsi, d'une façon scientifiquement absurde, une des plus harmonieuses péninsules européennes, ne trouve pas de partisans sérieux (1). Par contre, le désaccord est sensible entre ceux qui considèrent la Dalmatie comme une terre balkanique et ceux qui, avec des arguments bien plus probants, démontrent l'inanité d'une pareille théorie étayée sur de simples apparences.

Certains rapports géologiques entre les deux rives adriatiques corroborent amplement l'opinion d'après laquelle la Dalmatie, à travers ses îles septentrionales, constitue la continuation géologique et en même temps morphologique de la presqu'île istrienne, tout comme l'Istrie est la continuation de la zone située au pied des Alpes orientales (2).

Et la Dalmatie n'est-elle pas également isolée, dans toute son étendue, de la péninsule des Balkans par une rude chaîne de montagnes dépassant presque partout 1500 mètres de hauteur ? Cela forme comme une muraille gigantesque qui la tient séparée du *hinterland* balkanique, alors que la mer où elle se baigne, avec la multitude de ses îles, offre à la Dalmatie des communications aisées, rapides, naturelles.

Ces montagnes qui séparent et cette mer qui unit, sont deux termes d'une énorme importance dans les vicissitudes historiques de l'Adriatique. Les Alpes Di-

(1) Pour l'appartenance géographique de Fiume à l'Istrie, voir page 30 et suivantes.

(2) G. DAINELLI. Chapitre intitulé: *Caratteri geografici della Dalmazia*, dans *La Dalmazia*. Gênes, Formiggini Ed., 1915.

nariques divisent encore plus profondément entre elles deux civilisations différentes de celles que nous avons vues divisées par les Alpes Juliennes. Les Alpes Dynariques séparent encore aujourd'hui le monde occidental du monde balkanique, de même qu'elles avaient autrefois marqué la frontière entre Rome et Byzance.

L'histoire, comme nous le disions tantôt, éclaire et confirme la vérité géographique pour les hésitants.

III.

L'histoire ! Un contradicteur objectera que l'histoire ne compte pas ; que la possession historique, aussi bien dans le passé que dans le présent, a été le résultat de violences ; que les nations sont ce qu'elles sont et non ce qu'elles furent, et qu'enfin nous combattons aujourd'hui pour le droit national contre le droit d'Etat, le *Staatsrecht* historique et dynastique du fameux Congrès de Vienne de 1815. C'est vrai. Mais il convient de ne pas confondre des choses différentes. Le droit hypothétique qui, à l'avis de quelques uns, naît de la possession historique, ne doit pas être confondu avec l'histoire elle-même, aux sources de laquelle on puise l'expérience et l'enseignement.

Si nous invoquons, pour soutenir le droit de l'Italie à la maîtrise de l'Adriatique, la domination plusieurs fois séculaire exercée sur cette mer par Rome et par Venise, c'est que les conséquences de ce fait historique qui durent toujours — quoi qu'on ait tenté, dans un passé récent, pour les annuler — confirment non seulement le droit en question, mais servent encore, par leur persistance même, à démontrer une nécessité réelle : le retour de la Dalmatie à l'Italie. La Dalmatie doit donc revenir à l'Italie non pas tant à cause de la domina-

tion susmentionnée que parce qu'elle est nécessaire à l'Italie pour les mêmes raisons qu'elle fut nécessaire à Rome et à Venise.

On a dit que l'Adriatique est pour l'Italie ce qu'un poumon est pour le corps. C'est la vérité. Sans l'Adriatique, l'Italie respire difficilement.

Rome dirige ses navires vers cette mer, après la première guerre punique; elle combat et détruit la piraterie illyrienne; elle fait de l'Adriatique une mer latine. Sous la domination de Rome, ses rives prospèrent, fleurissent. Les Illyriens — que certains Slaves d'aujourd'hui, pour se créer un droit de primogéniture, voudraient faire passer pour leurs aïeux, en spéculant sur le nom qui rappelle l'Illyrie germano-italo-slave de Napoléon I^{er} (1) — les Illyriens deviennent latins, ils donnent à Rome des soldats et des empereurs. En huit siècles de *pax romana*, la Dalmatie connaît toute la splendeur d'une civilisation dont témoigne encore le *Palatium* de Dioclétien, d'où Spalato prit naissance, et d'autres vestiges superbes qui laisseront à Venise une bonne semence de refécondation quand elle s'unira de nouveau à la population latine survivante demeurée en Dalmatie pour faire reflourir la province et sa force italienne.

(1) Un certain M. P. P. de Sokolovitch, qui a publié un article intitulé *Le problème italo-slave* dans la *Revue hebdomadaire*, animé du dessein patriotique de créer des titres de droit historique, pour le présent et pour... l'avenir, à la cause slave, affirme courageusement qu'aux environs du VII^{me} siècle, et même avant, les Slaves « avaient envahi toute la contrée du nord de l'Adriatique, qui s'étend jusqu'au delà de la Venise d'aujourd'hui, cette ville ayant elle même été fondée par les Slaves (Vendi, Venedi, Veneti) ». Les Vendes fondateurs de Venise au... VII^e siècle!

Et pour ce qui concerne l'Illyrie, il importe de ne jamais oublier que celle-ci fut conçue dans l'esprit de Napoléon non pas comme nation, mais comme un boulevard ou une Marche militaire destinée à la défense de l'Italie. Cfr. *Correspondance de Napoléon*, XX, 72 et XXII, 275.

L'Adriatique est la force de l'Italie (1), tout comme l'Italie est la fortune de l'Adriatique. Rome, dès qu'elle est maîtresse de la presqu'île italique, sent le besoin vital de dominer l'Adriatique et elle en conquiert les rives orientales et lui donne un caractère national unitaire, ainsi qu'ont voulu faire, avant elle, les Grecs, avec Denys de Syracuse, ainsi que fait plus tard Byzance quand, de l'Adriatique, elle étend son domaine sur l'Italie, ainsi que, plus tard encore, fait la Sérénissime République vénitienne. (2)

Des milliers d'années d'histoire consacrent l'indivisibilité entre la Dalmatie et l'Italie, sanctionnent la nécessité pour l'Italie de dominer toute l'Adriatique, démontrent que jamais une paix féconde en bonnes œuvres de civilisation ne fut possible quand un seul peuple ou un seul Etat n'a pas eu la suprématie incontestée sur cette mer. (3)

Ceux qui croient que Pola, Vallona et quelques îles suffisent pour assurer notre domination sur l'Adriatique, se trouvent dans l'erreur. Les menaces contre la côte

(1) Procope appelle la Dalmatie *la force de l'Italie* et Porphyrogénète « côte ou pays d'Italie ». V. TAMARO. *Italiani e Slavi nell'Adriatico*. Roma, 1915.

(2) Napoléon fit la même chose en rattachant, en 1806, la Dalmatie au royaume d'Italie et en continuant à la traiter comme terre italienne même quand il la réunit à la Province d'Illyrie. (V. PISANI. *La Dalmatie de 1797 à 1815*).

Cavour a considéré également l'Italie et la Dalmatie comme deux unités indivisibles lorsqu'il entra en pourparlers avec Napoléon III au sujet de la formation d'un Royaume d'Italie. (V. BIANCHI. *Storia documentata della diplomazia in Italia, dal 1814 al 1861*, VIII, 14).

(3) Talleyrand, dans une lettre adressée à Napoléon (d. c. 7 septembre 1797), affirme de manière très explicite que l'empire de l'Adriatique a toujours appartenu à la Puissance qui a possédé la Dalmatie. La guerre actuelle vient de corroborer, avec une précision absolue, cette vérité que le génie intuitif du grand homme d'Etat français a établie depuis plus d'un siècle.

orientale de l'Italie ne sont jamais parties de Pola, mais bien des forteresses de Sebenico et de Cattaro. Les îles en question n'ont de valeur que comme ouvrages avancés, comme instruments d'irradiation de la puissance de ces deux forteresses. Si les dites îles eussent suffi au but dont il s'agit, les Alliés qui disposent, dans l'Adriatique, d'une flotte de beaucoup supérieure à la flotte autrichienne et de troupes en abondance, en auraient certainement occupé les principales pour en faire autant de bases d'action. Ils y ont renoncé afin d'éviter un inutile gaspillage d'énergies, persuadés que ce sont les forteresses de la côte et non les îles qui dominant l'Adriatique. Enfin, si l'on ajoute à tout cela que les courants longeant le rivage et se dirigeant, à l'ouest et au sud de Pola, vers le centre de l'Adriatique, ne permettent l'ensemencement de mines errantes qu'aux seuls détenteurs du littoral dalmate, il devient très aisé de comprendre que la possession de Pola, de Vallona et de quelques îles, loin de donner à l'Italie la suprématie qui lui est nécessaire dans l'Adriatique, suffirait à peine à y créer un équilibre instable entre deux dominateurs.

Et l'histoire nous enseigne que pendant les courtes périodes de *condominium*, les peuples ou les Etats divers, apparus sur les deux rives, furent en opposition constante, et les antagonismes engendrèrent des guerres. C'est ainsi qu'il y eut les luttes des Romains contre les pirates Illyriens au I^{er} et au II^{ème} siècles, celles entre Byzantins, Vénitiens, Narentains et Sarrasins au IX^{ème} et au X^{ème}, celles entre Vénitiens, Hongrois et Croates depuis le XI^{ème}, jusqu'au XIII^{ème}, et celles, plus récentes, entre Napoléon I et l'Autriche.

Si l'Italie ne domine point l'Adriatique, elle en est dominée. C'est pour cela qu'instruite par l'histoire d'autrefois et d'hier et forte de la légitimité de ses aspirations, elle vise tant au Brennero — barrière neigeuse contre les

descentes teutonnes — qu'aux Alpes Juliennes — *porta patentissima d'Italia* — (1), et aux Alpes Dinariques, limite orientale qui doit être reconquise afin de rendre la mer latine à la paix et à la patrie.

IV.

Sauver les dernières poignées d'Italiens qui l'attendent sur l'autre rive adriatique est aussi une question de dignité nationale pour l'Italie. Ce qui, de l'italianité dalmate, reste encore de vivant et d'alerte, constitue l'expression la plus dramatique des souffrances endurées par l'Italie « irrédente ».

Il faut voir dans la Dalmatie, non pas un conflit d'intérêts slaves contre des intérêts italiens, mais la lutte d'une minorité qui défend son droit de respirer une haute et millénaire civilisation contre ceux qui voudraient lui imposer une civilisation nouvelle, exotique, qui est loin, bien loin, d'être aussi parfaite que l'ancienne et qui semble même incapable d'évoluer rapidement (2). Lutte obscure, inégale, terrible, riche de pages d'une valeur incomparable dans l'histoire de l'idée latine; aussi belle aux heures de l'espérance qu'aux heures du désespoir; grande en son exigüité, parce qu'elle s'élève au dessus des mesquines valeurs matérielles de l'espace et du nombre; idéalement grande, profondément significative et digne de la victoire,

(1) C'est ainsi que s'exprime le Nonce Apostolique Malaspina dans un rapport envoyé d'Allemagne, en 1580, sur le péril turc. V. TAMARO, ouvr. cit.

(2) C'est là une réalité, et en faire la constatation ne doit pas paraître une offense au valeureux peuple serbe. Il serait douloureux pour tout Italien si, notamment les Français, glorieux gardiens, eux aussi, du lumineux patrimoine latin, récusaient aux soldats de la latinité dalmate jusqu'à cet appui moral qui vient de la sympathie.

même si les Italiens n'eussent été que vingt mille, ainsi que l'affirment certains Slaves et leurs avocats, sur la foi de mensongères statistiques autrichiennes (1).

En Dalmatie, l'italianité survivante défend sa terre et sa civilisation. Deux mille ans de latinité ininterrompue ont imprimé à toutes les villes de la côte dalmate un caractère indélébile. Et voici des *calli* (rues) rappelant Venise et qui, moins d'un demi-siècle avant, ne résonnaient d'aucun accent qui ne fût vénitien; voici des places superbes où fleurit encore l'art prestigieux de nos ancêtres; voici des arcs que surmontent les lions ailés de la République — les glorieux lions montrant hélas! en des mutilations récentes les signes de l'outrage journalier des barbares; — voici des murs romains, des ruines romaines — témoignant, eux aussi, douloureusement, des premières offenses faites à la première splendeur; — voici des dômes, des palais, des loges, qui sont italiens, essentiellement italiens, indiscutablement italiens. Et de tout cela un appel prodigieux semble s'élever: c'est comme la voix d'une âme immense qui s'indigne, qui incite et qui attend...

Telles sont les marques ineffaçables que l'éclat de la civilisation latine — romaine d'abord, communale et

(1) Alessandro Dudan, historien et publiciste italien de Spalato, fait observer à ce propos que lors des élections politiques de 1911, les Italiens de la Dalmatie, qui votèrent uniquement pour affirmer leur existence, recueillirent 6000 votes. Or l'affluence moyenne aux urnes électorales ayant été de 50 %, ces 6000 votes représentent au moins 12000 électeurs italiens. Il en résulte donc, avec trop d'évidence, que le chiffre fourni par le recensement autrichien et cité fréquemment par des auteurs français et anglais, ne pourrait être véridique, même si le vote des femmes était admis en Dalmatie.

En répandant des statistiques fausses à travers l'Europe, les propagandistes iougo-slaves se servent des outils que le Gouvernement autrichien a expressément façonnés pour sa politique anti-italienne.

autonome ensuite, vénitienne enfin — a laissées sur ces rivages; telles sont ces marques dans lesquelles un slavophile comme l'académicien Louis Léger peut ne voir autre chose qu'un vernis italien (1), mais qui demeurent quand même gravées profondément sur cette terre de Rome, des Communes Dalmates et de Venise et qui sont une éloquente manifestation extérieure de tout ce qu'il y a de plus noblement latin dans l'esprit et le cœur des minorités courageuses qui défendent, sans jamais fléchir, l'italianité des petites villes dalmates.

Devant cela, le nombre compte bien peu. Il y a trente-cinq ans à peine, *toutes* les municipalités de la Dalmatie maritime étaient italiennes. La campagne était slave alors, de même qu'elle l'est aujourd'hui; mais, des centres urbains, l'italianité répandait sur les zones rurales comme une lumière de bien-être et de civilisation. Avec les Italiens, dominait en Dalmatie, non seulement une aristocratie de la richesse ou de l'aisance (2), mais aussi une aristocratie de l'intelligence et du progrès. Les choses commencèrent à changer après 1866, par la volonté de l'Autriche, décidée à suivre le conseil qu'avait donné, quelques années auparavant, le vieux maréchal Radetzky: préparer la conquête de la Bosnie-Herzégovine « pour créer ainsi une défense plus grande de la Dalmatie et de l'Istrie *contre les sentiments italiens de ces terres* ».

Pour y réussir, l'Autriche recourut aux Croates, qui avaient rendu de si bons services, sous l'habit de

(1) « Les principales cités du littoral (dalmate) ont pris un vernis italien ». (LÉGER. *La liquidation de l'Autriche-Hongrie*. Paris. Alcan Ed. 1915). Il doit être cependant singulièrement efficace, ce vernis, pour qu'un autre slavophile français se résigne, afin de se faire comprendre, à donner aux villes dalmates « leurs noms italiens, qui sont les plus connus ». (CHARLES VELLAY. *La question de l'Adriatique*. Paris. Chapelot Ed. 1915).

(2) Plus d'un tiers des impôts directs en Dalmatie est payé, encore aujourd'hui, par le contribuable italien.

soldats impériaux, contre les révolutionnaires de la Lombardie et de la Vénétie. Et l'on ne s'écarte pas de la plus honnête vérité quand on affirme qu'en Dalmatie les Croates ont combattu leurs luttes nationales presque exclusivement avec l'Autriche et pour l'Autriche. Nous disons les Croates et non les Serbes dont nous admirons l'héroïsme indomptable et qui, du reste, forment une minorité exigüe parmi les Slaves de la Dalmatie.

L'histoire documentée des vexations autrichiennes (1) et croates, dont l'élément slave en Dalmatie a, pendant ces dernières dizaines d'années, tiré profit au détriment de l'élément italien, est une histoire longue et douloureuse qui, répétée devant un tribunal européen, accroitrait le droit des persécutés à la rédemption.

Cette rédemption, l'Italie ne peut plus, ne doit plus la différer. Atteindre, sur les Alpes Dinariques, les confins naturels de sa mer; reconquérir les rives orientales de cette mer à la civilisation de Rome et de Venise; délivrer ses fils opprimés, meurtris et languissants, voilà ce qu'est l'*impérialisme* adriatique italien.

Autant vaudrait parler — en se faisant l'écho des Allemands — d'un impérialisme français en Alsace-Lorraine!

V.

Mais il faut envisager aussi les intérêts des Slaves méridionaux et, avant tout, des Serbes, de ce peuple qui a eu, indéniablement, une part très noble dans la grande croisade européenne contre le germanisme et qui s'est acquis, dès lors, le droit de n'être pas oublié.

Quels sont donc ces intérêts? Quelle est leur importance proportionnelle, comparée aux intérêts italiens et

(1) « L'Autriche travaillait avec acharnement à éteindre la fermentation de l'irrédentisme italien ». CH. VELLAY, ouvr. cit.

aux intérêts européens? Quels sont les renoncements réciproques qu'on peut arriver à obtenir pour mettre d'accord les uns et les autres?

Les réponses à ces questions ne sont pas très aisées. Avant tout, il faudrait, en ce qui regarde l'une des deux parties, savoir s'il s'agit d'intérêts iougo-slaves, c'est-à-dire d'intérêts qui sont communs aux Serbes, aux Croates et aux Slovènes, ou bien d'intérêts concernant séparément chacun de ces trois peuples. En France et en Angleterre, Slaves et slavophiles parlent souvent d'Iougoslavie et d'Iougoslavisme comme si l'idée contenue dans ces vocables représentait une aspiration générale de tous les Slaves méridionaux ou, pour le moins, d'une très grande majorité de ceux-ci. Cependant, un des défenseurs les plus autorisés de l'Iougoslavisme, Louis Léger, tantôt cité, est obligé de reconnaître que la région habitée par les Slaves méridionaux manque d'unité géographique (1); qu'il s'agit en réalité de trois peuples qui parlent deux langues distinctes (le serbo-croate et le slovène), emploient deux alphabets différents (les Croates et les Slovènes, le latin, les Serbes, le cyrillique), professent deux religions diverses (2) (les serbes l'orthodoxie et les deux autres le catholicisme); que l'alphabet unique entre Croates et Serbes ne sera pas chose très facile à obtenir (3); qu'entre eux il y a encore des conflits religieux (4); qu'il est très rare qu'un catholique passe à l'orthodoxie ou qu'un orthodoxe embrasse le catholicisme (5); que les Slovènes « malheureusement n'ont pas d'histoire commune » (6); qu'en somme, l'unité morale des Slaves méridionaux

(1) Ouvr. cit. pag. 35.

(2) Ouvr. cit. pag. 80.

(3) Ouvr. cit. pag. 34.

(4) Ouvr. cit. pag. 37.

(5) Ouvr. cit. pag. 36.

(6) Ouvr. cit. pag. 37.

n'existe encore que dans la fiction de ceux qui la proclament et non dans la réalité, comme il n'existe même pas un nom propre à désigner ces confuses agglomérations ethniques (les mots d'iougo-slaves ou slaves du sud sont de pures indications géographiques). Aussi « lorsque l'Autriche eut à assimiler ces populations, elle se trouva dans un très grand embarras » ne sachant « comment elle allait les appeler (1) ». Même en Russie la conviction paraît très répandue que le moment de l'union serbo-croate n'est pas encore arrivé. Vellay, dans son ouvrage cité plus haut, attribue au gouvernement russe le dessein de créer une Croatie indépendante englobant, en plus de la partie de l'Istrie à l'est de l'Arsa, avec la ville de

(1) Ouvr. cit. pag. 36. Il vaut la peine de reproduire en entier — tant il est caractéristique et intéressant — ce que LOUIS LÉGER écrit à ce propos : « Comment allait-elle [l'Autriche] les appeler ? Elle se dit : « Si nous les appelons Croates, les Croates vont les réclamer pour eux ; si nous les appelons Serbes, les Serbes les réclameront ». Et alors on inventa, pour désigner leur langue, un mot allemand : *die Landsprache*, qui signifie « la langue du pays ». Je crois, d'ailleurs, que ce mot est encore en usage aujourd'hui. Les habitants de ce pays eux-mêmes sont très embarrassés pour caractériser leur langue. Si vous interrogez un paysan dalmate en lui demandant : « Quelle langue parles-tu ? » il vous répondra : « Je parle notre langue ». Mais il ne sait pas comment elle s'appelle, et si l'on essaie d'établir une distinction dans son esprit entre le Serbe et le Croate, il n'y comprend pas grand'chose ». Et voilà les gens que l'Autriche a employés pour déraciner l'italianité de la Dalmatie et auxquels l'Italie devrait faire aujourd'hui le généreux holocauste de sa sécurité future et de sa prospérité, au nom du principe national. Si les Dalmates slaves étaient en grande majorité Serbes ou serbophiles, ainsi que l'affirment d'aucuns, les petits épisodes typiques comme celui rapporté par Léger, ne se produiraient point. La vérité est, au contraire, que le paysan Dalmate, autrefois très fidèle à Venise, bien plus qu'il ne l'est aujourd'hui à l'Autriche, n'a d'autre sentiment de dépendance que celui de sa région, et, entre lui et le Serbe, il y a quelque chose de semblable à la différence existant entre Russes et Polonais ou entre Serbes et Croates, différence que Léger lui-même qualifie de « grande, fondamentale, irréductible ».

Fiume, la Dalmatie septentrionale et centrale jusqu'à la Narenta; tandis qu'à la Serbie et au Monténégro reviendraient, outre la Bosnie-Herzégovine, la Dalmatie depuis la Narenta et au dessous, y compris une zone plus ou moins vaste de l'Albanie septentrionale.

En effet, jusqu'en ces dernières années, on caressait l'idée d'une grande Slavie méridionale s'étendant de Porto Buso, près de Grado, c'est-à-dire depuis l'ancienne frontière italo-autrichienne jusqu'au delà de Durazzo, et comprenant le Frioul oriental (la région italienne de Cividale incluse !), Gorizia et ses alentours, Trieste, l'Istrie avec Fiume, la Carniole, une partie de la Styrie et de la Carinthie, la Croatie-Esclavonie, une partie du bas plateau magyar, le Banat de Temes, la Bosnie-Herzégovine, toute la Dalmatie, deux tiers de l'Albanie — et... excusez du peu. — Mais cette idée était bâtie dans les nuages à peu près comme la *meghali idhea* des Grecs qui rêvent la reconstitution de l'Empire byzantin. Pour contenter les aspirations que chacun des alliés balkaniques de 1912, luttant alors contre la Turquie, tendait à faire valoir, au nom du principe des nationalités, il aurait fallu que la presqu'île des Balkans fût au moins deux fois plus grande qu'elle ne l'est. Ce sont là des exubérances de peuples jeunes, qu'il serait un peu ingénu de faire entrer en ligne de compte dans la discussion du problème adriatique.

A l'heure actuelle, l'Italie, qui accomplit envers l'Europe et envers elle-même son devoir de nation civilisée et latine, ne se trouve en présence, dans l'Adriatique, que d'un seul peuple avec lequel elle doit tenter de se mettre d'accord, afin de concilier ses propres intérêts avec ceux de ce peuple. Nous avons nommé la vaillante Serbie. Dans une généreuse émulation avec la France et l'Angleterre, l'Italie a déjà envoyé au secours des Serbes, ses navires et ses soldats, et elle enverra encore, là où il faudra, d'autres navires et d'autres soldats pour leur

rendre — plus grande qu'auparavant — leur patrie perdue.

Il y a quelques années à peine, certains serbes parmi les plus chauvins ont commencé à énoncer des aspirations sur la Dalmatie; mais ces aspirations, déjà mégalomanes, ne dépassaient pas le territoire de l'ancienne république de Raguse qui avait, au nord, pour frontière la Narenta. Presque tous les Serbes immigrés dans la Dalmatie méridionale vivent dans les monts des Bouches de Cattaro. Mais Raguse aussi est un pur joyau d'art italien et conserve le caractère indélébile de son italianité, pendant que Cattaro (où même les Slaves parlent généralement italien) est une position d'importance vitale pour qui doit dominer l'Adriatique. Malgré cela, les intérêts serbes ne sont pas inconciliables avec les intérêts italiens. Il faut à la vie économique de la Serbie (celle-ci est, du reste, une région balkanique et elle gravite naturellement vers l'Egée) un débouché commercial sur l'Adriatique, et l'Italie ne le nie point. Elle le nierait si la Serbie prétendait, violant les lois de la géographie et de l'histoire, devenir une puissance adriatique et rendre, de la sorte, impossible le maintien de la paix dans une mer où le passé nous enseigne qu'il n'y eut jamais place pour deux dominateurs.

Fiume.

I.

Si l'Italie s'était trouvée devant le problème adriatique avec faculté de le résoudre d'une façon absolue; en d'autres termes, s'il n'y avait, sur l'autre rive, en opposition avec les intérêts italiens, que des intérêts austro-hongrois ou allemands et s'il n'y existait pas aussi une question slave, la solution la plus rationnelle pour l'Italie consisterait dans la conquête des rives orientales de la mer de Venise, sans discontinuité territoriale et en marquant notre nouvelle frontière avec une ligne ininterrompue qui, des Alpes Juliennes, passerait sur les crêtes des monts Capello et, de là, se poursuivrait le long des Alpes Dinariques jusqu'au Lovcen qui protège Cattaro par derrière et complète la valeur stratégique, exceptionnelle déjà par elle-même, des formidables Bouches. Un véritable égoïsme national, comme celui qu'on reproche fréquemment à l'Italie, ne saurait mener à une autre conclusion. Et cependant cette conclusion est différente et ce reproche est immérité: l'« égoïsme sacré » qui a déterminé la guerre italienne, sacrée, elle aussi, et profitable — il ne nous appartient pas de dire jusqu'à quel point — à la cause de la civilisation européenne, ne va

pas au delà de ce qui constitue le strict devoir du peuple italien pour la sauvegarde de son honneur et de sa tranquillité future dans l'exercice de la mission morale et sociale qu'il a à remplir.

Notre égoïsme national qui n'est — on le voit — que la ferme volonté de nous acquitter de notre devoir envers nous-mêmes, n'a rien de commun avec ce qu'on appelle généralement l'impérialisme, d'autant plus qu'il n'hésite pas à s'imposer des restrictions dans l'intérêt d'autrui. On serait en droit de parler d'impérialisme si l'Italie, profitant de sa force matérielle, tentait de refuser aux Croates et aux Serbes ce qui représente pour eux une nécessité vitale, à savoir un débouché sur la mer italienne.

Ayant spontanément reconnu le besoin essentiel dont il s'agit et désireuse aussi d'avoir à ses confins des amis plutôt que des ennemis, l'Italie n'a jamais songé à nier aux Serbes et aux Croates respectivement ce que, dans son propre intérêt et dans celui de tous ses alliés européens, elle nierait à l'Autriche-Hongrie et à l'Allemagne.

Il ne peut déplaire aux Français et aux Anglais que l'Italie s'engage à veiller à l'éloignement de toute influence austro-allemande dans l'Adriatique, et il devrait être aisé de comprendre que, pour arriver avec certitude à un pareil résultat, il n'y a de moyen meilleur que celui de limiter les concessions à faire aux Croates et aux Serbes à un *quantum* qui n'excède point leurs besoins réels.

Il n'est nullement vrai que l'Italie considère les Yougo-Slaves comme des rivaux dangereux. Au contraire, la collaboration fraternelle avec eux est pour nous autres une aspiration en quelque sorte traditionnelle qui a ses racines dans la pensée d'hommes tels que Giuseppe Mazzini et Niccolò Tommaseo. Mais nous n'entendons

cependant pas que, par un effet de développements historiques imprévus, des intérêts étrangers puissent de nouveau s'implanter dans l'Adriatique sous le couvert des intérêts slaves et probablement en dépit de la volonté des Slaves eux-mêmes.

Par exemple, à présent, qui dit Autriche dit Allemagne et, jusqu'à un certain point, l'Autriche est aujourd'hui la tutrice volontaire des intérêts germaniques. Mais le fait, pour l'Autriche, d'avoir, hier, témoigné moins de condescendance à cet égard ou de n'en avoir pas témoigné du tout, n'empêchait guère — c'est Henri Lorin (1) qui l'affirme — que Trieste et Fiume fussent « sous des apparences autrichiennes et hongroises, des ports surtout allemands, des organes méridionaux d'une ligne de domination dont Hambourg et Brême sont les correspondants sur la mer du Nord », de même que Pola « est l'arsenal méditerranéen des escadres allemandes ».

Or un petit État se soustrait bien plus difficilement qu'un grand à cette espèce de services involontaires. Une Croatie plus ou moins indépendante de la Puissance danubienne — Hongrie ou Autriche-Hongrie — qui survivra éventuellement à la grande guerre actuelle, réussirait-elle, si elle était maîtresse de Fiume, à empêcher que ce port ne continue à rester commercialement et même, en quelque sorte, militairement, ce qu'il est à présent, c'est-à-dire un centre d'intérêts magyars et allemands? — Nous nous permettons d'en douter. Et, à ce propos, il convient de ne pas oublier que la Croatie a des siècles d'une histoire en commun avec la Hongrie et l'Autriche; son émancipation ne pourra, dès lors, s'effectuer que d'une manière assez lente.

(1) Henri Lorin. *La paix que nous voudrons*. Paris. Alcan, Ed. 1915.

II.

Nous avons dit qu'à côté des intérêts supérieurs de l'Italie, il y a aussi des intérêts européens dans l'Adriatique. Et ces derniers, quand on les examine bien, apparaissent si étroitement liés aux premiers que l'Europe (nous parlons de l'Europe en lutte contre l'Allemagne) ne peut sauvegarder les siens qu'en sauvegardant ceux de l'Italie. Il en résulte, dans le cas particulier qui nous occupe, que Fiume doit appartenir à l'Italie afin de ne pas appartenir indirectement à l'Autriche-Hongrie ou à l'Allemagne. S'il est vrai qu'il faut défendre l'Adriatique contre la *Mitteleuropa* teutonne, il est logique que cette défense soit confiée à l'Italie. Une petite Croatie n'aurait pas la force voulue pour l'assurer, et une grande Serbie l'assurerait moins bien que l'Italie, parce que moins grande et moins forte que celle-ci qui est la Puissance adriatique par excellence.

Mais — nous demandera-t-on — comment proscrire entièrement l'Autriche-Hongrie de l'Adriatique? Comment lui interdire tout contact avec la mer, l'élément si nécessaire à la vie des États?

Lorin, dans son ouvrage cité plus haut, et beaucoup d'autres auteurs envisagent sans préoccupation la possibilité pour la Croatie, avec un port à Fiume, de continuer à faire partie d'une Autriche « très différente de celle qu'a constituée l'Acte de 1867 au profit des seuls Allemands et Hongrois ». D'autres encore, considérant l'attitude présente des Magyars, comme l'effet d'une aberration momentanée ou d'une contrainte imposée par des gouvernants sans scrupule, inféodés à l'Autriche, pensent qu'une fois leurs yeux dessillés, ces Magyars redeviendront — au souvenir lumineux de leur révolution

de 1848 — de bons soldats de la liberté contre l'Autriche libéricide. Ils concluent, partant, que Fiume, unique port de mer appartenant à la Hongrie, ne saurait lui être enlevé.

Il y a, sans doute, de l'ingénuité et même un peu d'ignorance des choses à raisonner de la sorte. Pour les États comme pour les hommes, la contrition ne suffit pas à annuler les conséquences d'un mal qu'on a commis. Quant aux esprits d'élite qui suscitèrent l'épopée révolutionnaire de 1848, ils ne formaient qu'une minorité exigüe restée sans filiation. D'un autre côté, ramenée à ses confins pour ainsi dire légitimes, la Hongrie se trouve éloignée de la mer par 300 kilomètres de terre croate; un « repentir » éventuel n'aurait donc de prix que s'il était accompagné d'un renoncement spontané à cette mer tant convoitée. Enfin, de quel titre les Magyars se réclameraient-ils, pour conserver Fiume, si ce n'est de celui d'une possession non seulement de date récente, mais encore due à la force opposée au droit? Ou bien Roumains, Croates, Russes et Slovaques réalisent leur idéal national, et alors la Hongrie, rejetée dans ses frontières ethniques et linguistiques, se verra naturellement exclue de l'Adriatique, ou bien les peuples pliés actuellement sous le joug magyar n'arrivent pas à s'en délivrer, et alors, à la Hongrie demeurée ce qu'elle est — un *quid simile* de l'Autriche et un membre de la *Mittleuropa* germanique — il faudra également barrer la route de l'Adriatique pour les mêmes raisons qu'à l'Allemagne et tout comme s'il s'agissait de cette dernière.

Quelques uns estiment que Fiume — à cause de certaine imperfection géographique de sa position par rapport à la voie que le trafic suit dans l'Adriatique — n'est pas destinée à atteindre une importance capitale, sous n'importe quelle constellation politique. C'est encore une erreur: nous croyons, au contraire, que restant aux

mais d'une Hongrie affiliée à l'Autriche ou à l'Allemagne, Fiume acquerra beaucoup plus de valeur qu'elle n'en avait avant la guerre, et cela au détriment du commerce italien et des résultats attendus de la lutte économique entreprise contre les Empires du Centre.

III.

Ce sont là des raisons péremptoires, et il y a peu, à vrai dire, de nos amis de France et d'Angleterre qui, les ayant connues, ne s'inclinent devant elles. Il n'en est pas de même pour ce qui regarde les prétentions des Croates sur Fiume. Là dessus l'on insiste davantage. Sur la foi des assertions de quelques hommes politiques de la Croatie, hier encore dévoués à l'Autriche, mais aujourd'hui en tournée de propagande patriotique à travers les capitales de l'Entente, un certain nombre de personnes — et non des moindres — dans les pays alliés, soutiennent que les Croates doivent arriver à Fiume par droit national, par respect à la géographie et par nécessité économique.

Examinons avant tout le droit national.

A Fiume, les statistiques démographiques du gouvernement hongrois, invoquées avec tant d'insistance par les Croates comme preuve essentielle et décisive de leur droit national sur la Dalmatie, sont peu favorables à la cause croate. Le recensement officiel de 1910 donne, en chiffres ronds, sur 50,000 habitants, 15,000 Slaves — Croates, Slovènes et Serbes dont plus de deux tiers n'ont pas droit de cité — 26,000 Italiens, 6000 Hongrois et 3000 individus de différentes autres nationalités. Ce sont donc quelques milliers de Slaves qui veulent faire prévaloir leur droit national sur celui

de 26,000 Italiens, tout aussi autochtones, *pour le moins*, que ces Croates. Et alors ? Alors, il y a le pseudo droit historique d'une possession, allant de 1848 à 1867, qui devrait, d'après eux, combler la sensible différence du nombre qui est à leur désavantage. Mais comme cet argument puéril est loin de convaincre les esprits impartiaux, un éminent écrivain anglais, M. Seton-Watson (1), ami très actif et très zélé de la cause nationale serbo-croate, s'est ingénié, lui, à démontrer le droit des Croates sur Fiume, au moyen d'un petit truc arithmétique qui consiste à ajouter aux Croates de Fiume ceux de Sussak, grosse bourgade d'environ 10,000 habitants, séparée de Fiume par le cours de la Fiumara (Eneo). M. Seton-Watson raisonne ainsi: A Fiume habitent 25,000 Italiens; cependant il y a, dans cette même ville, plus de 12,000 Croates, et si le grand et florissant faubourg de Sussak, qui appartient administrativement à la Croatie, était uni à Fiume, les Croates y seraient au moins égaux, comme chiffre de population, aux Italiens. « Fiume — ajoute Seton-Watson — est, à l'instar de Trieste, le port d'un vaste *hinterland*, et il convient de tenir compte de cela dans tout arrangement futur. Géographiquement, cette ville est le port naturel de la Croatie; il faut donc la comprendre dans le nouvel État iougo-slave ». Il conclut en soutenant que Fiume, nécessaire économiquement et à la Serbie et à la Hongrie et à la Bohême, doit devenir un port franc uni à la Croatie, une espèce de « triangular economic arrangement » selon la définition de l'écrivain anglais. Nous nous demandons: Pourquoi cet arrangement n'est-il pas également possible avec Fiume, ville italienne, appartenant à l'Italie ? Et pourquoi Fiume appartiendrait-elle géographiquement à la Croatie ?

(1) *The Balkans, Italy and the Adriatic* by R. W. Seton-Watson. London, Nisbet & C.^o L. T. D.

IV.

L'affirmation d'après laquelle Fiume appartiendrait géographiquement à la Croatie est tout à fait gratuite. Autant vaudrait affirmer aussi l'appartenance géographique des îles du Quarnaro à cette même Croatie; mais affirmer n'est pas prouver: une démonstration scientifiquement persuasive d'une telle assertion n'est guère possible. L'argument capital des Croates — la frontière administrative tracée par Auguste à sa dixième région italique — n'a qu'une valeur purement littéraire. Si, comme nous l'avons dit plus haut et comme, d'autre part, il est logique que cela soit, les confins géographiques et les confins stratégiques sont habituellement une seule et même chose, les ruines d'une puissante muraille d'enceinte romaine qui, de la mer, remonte le cours de la Fiumara et va se joindre à la chaîne des Alpes Juliennes, attestent, par l'oeuvre des Romains eux-mêmes, que la limite de l'Arsa n'était qu'une limite administrative, les véritables frontières de l'Italie se trouvant à l'est et au sud de Fiume, le long des barrières de la grande muraille en question, et les contemporains d'Auguste ne pensaient pas différemment. Les plus récentes études géographiques établissent que les vrais confins de l'Italie s'étendent même plus à l'est et plus au sud de cette muraille.

G. Inverardi (1) démontre, sur les traces de géographes de haute valeur, tels que Porena et Marinelli, que la frontière de l'Arsa ou du Monte Maggiore est « une frontière de géographes lettrés, non de géographes savants », tandis que « la frontière rigoureusement scientifique enclave Fiume dans la région italienne et fait du

(1) Ouvr. cit.

Quarnaro un lac exclusivement italien ». « Les Alpes Juliennes méridionales — écrit Inverardi — avec leur caractère carsique semblent, à première vue, le résultat d'un inextricable caprice de la nature. La pensée court spontanément à l'idée d'un terrible cataclysme. Pourtant, en cette convulsion chaotique de formes, l'œil exercé du géographe réussit à distinguer clairement l'existence de quatre arcs montueux concentriques. Le plus extérieur de ceux-ci, entre la Sava et la Culpa, forme le Carso de Carniole et ne nous intéresse pas. Le second arc, qui est le Carso Liburnien, constitue *la vraie dorsale Julienne*. Là s'ouvrent les pas d'Idria, de Nauporto; là s'élèvent les cimes souveraines de toute la région maritime, les sommets des monts Albiens, dernier rempart de l'Alpe italienne sur la mer, à l'est. Les monts Albiens qui, avec le Nevoso, atteignent 1800 mètres de hauteur, présentent beaucoup d'autres cimes dépassant mille mètres. C'est ici qu'est le noyau des Alpes Juliennes méridionales. C'est ici qu'est la véritable frontière de l'Italie, conçue intuitivement par Marinelli, démontrée par Porena. Et elle inclut Fiume dans la région italienne ».

Ainsi jugent les géographes; et même si les démonstrations scientifiques faisaient défaut, la comparaison visuelle du caractère du paysage en deçà et au delà de la *Dorsale Julienne*, devrait suffire à convaincre que cette dernière divise deux régions différentes. En deçà, sur les rives du Quarnaro bleu, les oliviers et les cyprès verdoient: c'est un paysage italien, c'est l'Italie!

Mus par une ardente convoitise, les Croates s'exclament: « C'est la Croatie! » Il n'y a pas à s'en étonner. Depuis les temps de Rome, toute l'histoire de notre pays n'est-elle pas traversée par la fureur de ces convoitises, qui fit se ruer tant de peuples avides dans les passages mal protégés de la grande muraille alpine? Mais aujourd'hui l'Italie, consciente enfin de sa force et plus encore de la

légitimité de ses aspirations, est résolue à reconquérir, coûte que coûte, ce dont on l'a dépouillée, et rien ne l'arrêtera dans la revendication d'un droit aussi sacré.

V.

Ce droit sur Fiume ne pourrait nous être contesté ni au nom du principe des nationalités, ni au nom de l'intégrité géographique. Il reste encore à considérer les nécessités économiques d'une Croatie autonome, nécessités que les Croates qualifient d'inéluctables et de décisives.

Les Croates disent: Fiume nous est indispensable, car la côte croate au sud de cette ville n'offre aucune échancrure susceptible d'abriter un bon port et de mettre la côte en communication avec l'intérieur du pays.

La côte croate, depuis l'écueil de San Marco, qui marque le point le plus étroit du canal de la Morlacca, jusqu'à Obrovazzo ou presque, sur la Zermagna, près de la frontière dalmate, est longue d'environ 140 kilomètres. Malgré l'étroitesse du canal susdit, formé par cette même côte et par les îles de Veglia, d'Arbe et de Pago, la navigation y est aisée à cause de la profondeur des eaux. De même qu'à Fiume, la *bora* — vent d'est-nord-est — y souffle très violemment, mais elle plisse à peine la surface des flots et n'entrave point le mouvement maritime; le *scirocco* ou vent de sud qui, dans le golfe de Fiume, soulève des vagues impétueuses, se brise, par contre, dans le canal de la Morlacca, sur ces immenses digues que sont les trois îles déjà nommées, et trouble d'une manière presque insensible le miroir de l'eau. Au point le plus large de ce canal, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Fiume, en face de Bescanuova di Veglia et précisément là où le rivage de cette île se courbe dans la

direction de l'ouest, en dessinant une baie, est située Segna — la Senia des Romains et la Senj des Croates. — C'est une petite ville de quelques milliers d'habitants, connue pour avoir été, au xvii^{ème} siècle, le refuge de la piraterie uscoque qui défia, pendant de nombreuses années, la puissance maritime de Venise. Segna se dresse au fond d'une courbure de la côte, qui constitue comme un embryon de port naturel, et la construction d'un bon port artificiel, bien plus vaste que ne sauraient l'exiger, à aucun moment, les besoins commerciaux de la Croatie, ne présente point de difficultés spéciales. Il est vrai que Segna n'aura jamais l'importance de Fiume; mais la Croatie, pays d'un peu plus de deux millions et demi d'habitants, ne saurait avancer des prétentions par trop disproportionnées à ses nécessités réelles.

Dans l'ensemble du mouvement du commerce d'importation et d'exportation à Fiume, soit 3,822,183 tonnes en 1912, la Croatie figure avec une part de 4 % sur ce chiffre global. Est-il raisonnable, après cela, de prétendre à la possession d'un port tel que Fiume, au nom d'une inéluctable nécessité économique? Un port comme Segna serait plus que suffisant au trafic limité de la Croatie, même si ce trafic devait quadrupler au bout de quelques années. Donc, elle est imaginaire, cette « nécessité inéluctable », comme il est contrové que la côte liburnienne manque de ports praticables, comme, enfin, il n'est pas vrai que cette côte ne puisse avoir de communications avec l'intérieur du pays. Un des centres principaux du réseau ferré de la Croatie est Ogulin. C'est là qu'aboutissent le chemin de fer entre Agram et Fiume et le nouvel embranchement qui conduit à Knin. Ogulin est distant de Fiume, en ligne aérienne, d'environ 60 kilomètres, et de Segna d'à peu près 40. Entre Ogulin et Segna il n'existe pas de voie ferrée, mais on projetait d'en construire une. La configuration orographique de la région, imposant l'établissement

d'une série de tunnels et de talus, rend la construction dont il s'agit moins facile et plus coûteuse que si elle devait être effectuée en plaine. Mais entre Ogulin et Fiume, le terrain est absolument le même et la distance est plus grande; aussi, l'on n'arrive guère à comprendre comment et pourquoi les communications entre Fiume et la Croatie seraient plus faciles qu'entre la Croatie et un point quelconque de la côte liburnienne.

VI.

Au droit national croate sur Fiume, l'Italie oppose son propre droit national qui est, dans cette ville, favorisé non seulement par la tradition, la civilisation et la culture, mais aussi par le nombre des habitants de race italienne.

A la vérité géographique des Croates, l'Italie oppose sa vérité géographique qui est la vraie et qui trouve sa sanction dans l'histoire de Rome et dans les besoins stratégiques en vertu desquels un pays se doit d'atteindre ses frontières naturelles. Aux nécessités économiques de la Croatie, l'Italie oppose sa nécessité économique qui fait que Fiume ne peut être séparée de Trieste sans que ce dernier port n'en soit énormément lésé, vu que pour faire prendre le chemin de Fiume à deux tiers, au moins, du trafic maritime de Trieste, il ne faudrait même pas recourir à la construction de nouveaux embranchements de voie ferrée.

Et si toutes ces raisons n'existaient pas, il en est toujours une que personne ne saurait discuter: l'Italie est appelée à accomplir à Fiume une mission sacrée que notre dignité nationale réclame impérieusement.

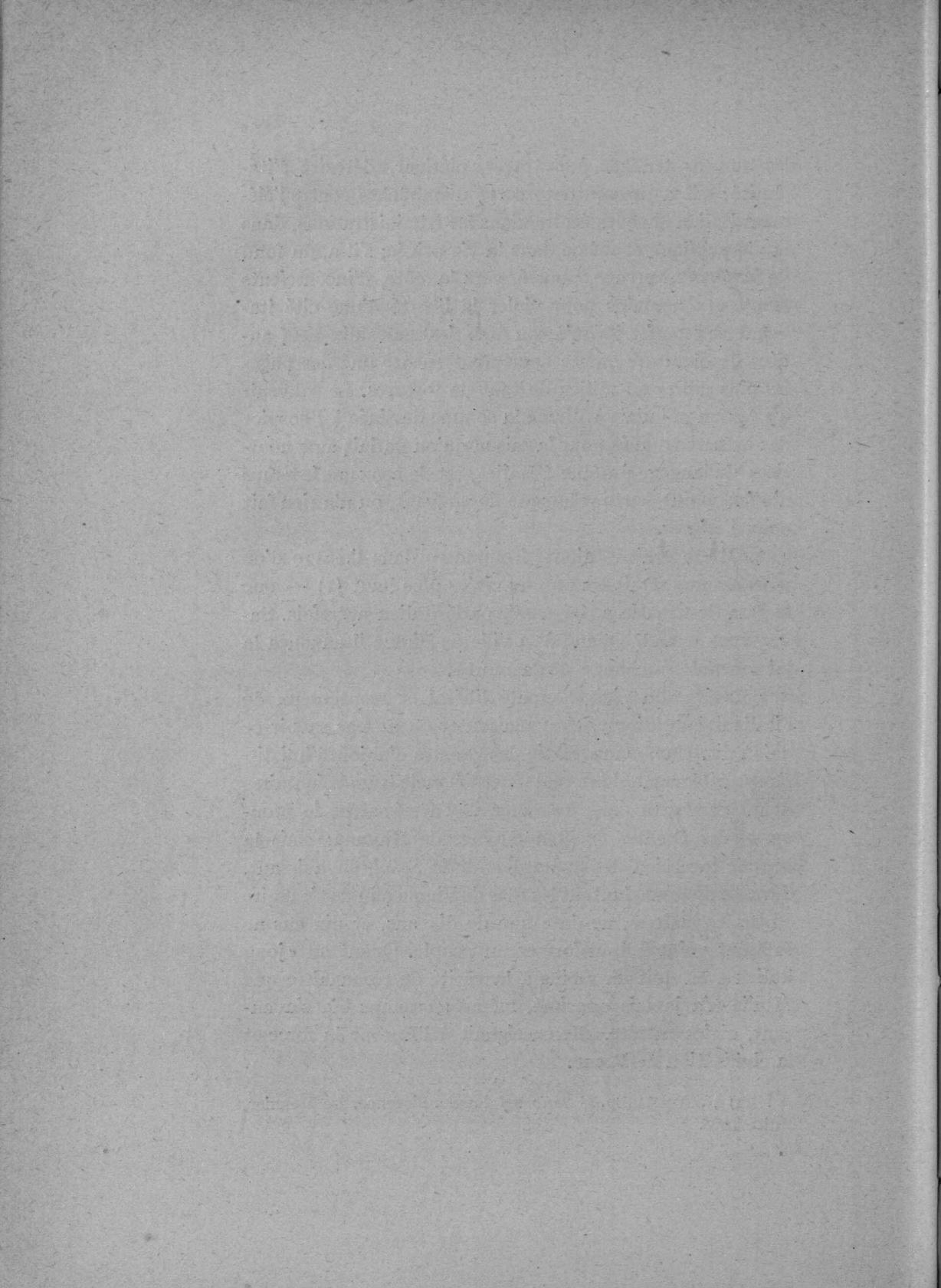
Fiume aux mains des Croates ou bien aux mains des Magyars serait une cruelle offense à cette dignité. Si le Gouvernement Hongrois a rendu « licites sous sa loi » tous

les moyens tendant à outrager, piétiner, détruire l'italianité; s'il a dressé toute sorte d'embûches contre l'élément italien dans les écoles, dans les administrations, dans la vie publique et même dans la vie privée; s'il a, du fond de la *puszta* sauvage, poussé, vers la côte, d'inconscients troupeaux humains pour violer la liberté d'une cité italienne et étouffer jusqu'à son âme, les seules dix-neuf années de dictature croate demeurent encore une des pages les plus noires au milieu de tant de tortures. Le souvenir d'« Agram qui niait à Fiume la somme destinée à l'hospice des enfants trouvés pour la raison qu'on parlait aux nourrices «le langage profane d'Italie», est de ceux que le temps n'efface point, surtout lorsque, le pouvant, on n'a rien fait pour l'effacer.

« Il est vrai — ajoute Tommaseo dans l'œuvre d'où nous avons extrait les paroles citées plus haut (1) — que le Ban de Croatie a, lui aussi, parlé italien autrefois. Savez-vous quand? Quand à la ville de Fiume il annonça la loi martiale, archange de la mort ».

Espérer un régime croate libéral et respectueux de l'italianité de Fiume, c'est plaisanter ou ne pas savoir ce qu'on dit. Une bonne partie des Croates d'aujourd'hui diffère sensiblement, il est vrai — et l'élan de leurs volontaires ayant combattu dans les rangs de l'armée serbe le prouve — des Croates de Radetzky et de Haynau; mais la brutale incursion des gymnastes de la *Sokol*, envahissant, dévastant, ensanglantant les rues de Fiume afin de s'en faire croire les maîtres, ne date que de dix ans, et dix ans ne suffisent point à transformer un peuple. Quant au « joug italien », on doit au moins à la vérité de reconnaître que l'Italie n'a jamais opprimé, même au temps où, s'avancant, aigles en tête, elle enseignait à l'Europe la force et la civilisation de Rome.

(1) N. TOMMASEO. *Il Serio nel Faceto*. Florence, Le Monnier, Edit., 1868.



Spalato.

I.

La grande muraille des Alpes Dinariques qui sépare la Dalmatie de la presqu'île des Balkans, après avoir parcouru sans interruption, du nord au sud, près de deux cents kilomètres, s'ouvre tout à coup en une grande brèche pour faire place à la Narenta descendant des hauts bassins de l'Herzégovine. Les quelques rivières de la haute et de la moyenne Dalmatie, rivières dont les plus longues sont la Kerca et la Cetina, courent tortueusement entre les flancs abrupts de la montagne nue, traversent une courte bande de terre et vont aussitôt se perdre dans la mer. Seule, la Narenta, qui prend naissance plus loin, s'ouvre une voie dans la barrière montagneuse et divise le pays.

C'est une division géographique de laquelle est issue, dans le passé, une division historique dont on voit encore aujourd'hui des conséquences qu'un siècle d'union politique n'a pas suffi à modifier sensiblement. La séparation politique des deux parties susindiquées remonte à l'année 1356, c'est-à-dire aux premiers temps de la République de Raguse, qui vécut une vie prospère et indépendante jusqu'en 1808. Venise, solidement établie à Cattaro, pour des raisons militaires faciles à comprendre (Cattaro, forteresse et base navale, était, pour ainsi dire, le complément de la possession vénitienne de l'Albanie) ne maintint

sa domination effective sur toute la Dalmatie actuelle (1) que pour une période relativement brève. Depuis 1356 sa domination directe s'exerçait de la Zermagna à la Narenta. La petite république de Raguse, bien que profondément imprégnée de « vénétianisme », menait une existence à part, et, entre le xv^{ème} et le xvii^{ème} siècles, voyait fleurir en son sein une littérature italo-slave, inspirée de la Renaissance italienne. Bien qu'elle ne soit autre chose qu'une simple parenthèse slave dans la littérature italienne — tellement elle procède de celle-ci et tellement elle diffère de toute production originale serbe ou croate — cette littérature que les serbophiles voudraient présenter aujourd'hui comme la quintessence de l'art et de la pensée serbes, devrait constituer une des plus fortes raisons idéales de leurs aspirations sur la Dalmatie. (2)

Aujourd'hui, le serbisme pris en soi comme une chose différente du croatisme ou de la nébuleuse conception panslave, se trouve circonscrit, en Dalmatie, seulement dans quelques-uns des petits et d'ailleurs très insignifiants centres habités par la population serbo-orthodoxe immigrée au sud de la Narenta. Les rares oasis serbo-orthodoxes, formées aux environs du xvi^{ème} siècle, dans les parties

(1) Le mot « Dalmatie » ne désignait, avant la domination autrichienne, que la seule partie de la Dalmatie d'aujourd'hui, qui est située au nord de la Narenta.

(2) Les auteurs de cette littérature tant célébrée étaient italiens, et la forme slave de leurs noms est une invention de falsificateurs modernes. D'après tous les documents originaux, les noms des plus connus parmi ces auteurs dont les historiens raguséens disent « qu'ils ont adopté la langue des peuples voisins » sont; Giorgio di Nicolò Versa, Mauri de li Vetran ou Mauro Veterano, Pasco di Primo Latini, Giunio Palmotta, Ignazio Tudisi, *Giovanni di Francesco Gondola*, Giacomo Palicuccia, etc. (V. TAMARO, Ouvr. cit, pages 202-209).

La littérature italo-slave de Raguse ignore les chants populaires serbes, tout comme elle ignore complètement, même après le xvii^{ème} siècle, Marco Kraljevitch.

centrale et septentrionale du pays, par des fuyards que talonnaient les hordes ottomanes, sont une si mince exception qu'elles n'arrivent guère à enlever de sa valeur à la réalité.

Il résulte de tout cela une déduction naturelle: Si — non pas en reconnaissance d'un droit quelconque, mais uniquement pour des considérations d'ordre international et pour assurer le caractère amical de ses rapports futurs avec la nation serbe — l'Italie se trouvait induite à renoncer, en faveur de la Serbie, à une partie de ses intérêts adriatiques et consentait, avec une conciliante sagesse, à lui concéder un large débouché sur la mer, la géographie et l'histoire sont là qui indiquent que le débouché maritime nécessaire aux trafics serbes ne saurait être concédé par l'Italie que sur un seul point — n'importe lequel — de la côte adriatique qui s'étend au dessous de la Narenta. (1)

II.

Pourtant plusieurs personnes, parmi celles-là même qui déclarent comprendre la nécessité d'une prédomination italienne, ont émis l'avis qu'une division de la Dalmatie pourrait aussi s'opérer autrement: au nord de Spatato, par exemple.

(1) Pour avoir une base relativement à ce qui est nécessaire à l'indépendance économique de la Serbie, il suffit de consulter un opuscule officieux serbe publié il y a sept ans. On y estime suffisante une bande de territoire bosniaque avec un débouché à la mer, large de 9 (neuf) kilomètres, dans la presqu'île de Suturina, et l'on y déclare (pages 56 et 57) que le débouché en Dalmatie est excentrique par rapport à la Serbie, tandis qu'il est plus naturel et convenable à Antivari et en Albanie. (Voir CVIJC: *L'annexion de la Bosnie et la question serbe*. Paris, Hachette, Edit., 1909.

Or, sans parler de l'absurdité géographique et de l'impossibilité qui en dérive, de marquer une frontière avec des poteaux coloriés et des haies artificielles, à la manière de l'ancienne limite politique de l'Italie continentale à droite de l'Isonzo, une division de ce genre n'est pas admissible pour d'élémentaires raisons stratégiques, économiques et nationales.

La prédomination de l'Adriatique — et pour l'exercer, la possession de toute la Dalmatie est très loin d'être superflue — devient à peu près impossible à qui n'est pas maître, outre que de Sebenico, du port merveilleux de Spalato, avec la baie des Castella et les îles qui lui font face et qui constituent, en quelque sorte, une triple digue de défense du noyau intérieur de ce port, c'est-à-dire de la baie susnommée.

La conflagration présente a démontré que ce port se prête excellemment à être fortifié et à devenir une place de tout premier ordre. Si l'Autriche a négligé de le faire, c'est qu'elle disposait déjà d'autres ports, et c'est aussi à cause de l'opinion, qui prévalait avant 1914, que les hauteurs des îles mentionnées tantôt ne suffiraient pas à protéger le port en question contre la grosse artillerie des vaisseaux de guerre modernes; les sous-marins et les vastes champs de mines qui rendent impossible l'approche d'un fouillis d'îles et de côtes si accidentées, ont fourni d'ailleurs la preuve de l'inconsistance d'une crainte pareille.

Une division de l'ancienne Dalmatie venitienne dans un point quelconque donnerait aussi bien à l'Italie qu'à la Serbie une espèce de maison sans portes, un couloir ouvert à des courants d'air politiques malsains, cause de heurts, de dissensions, de conflits inévitables. Une telle division ne pourrait guère durer.

III.

Les empêchements d'ordre économique ne sont pas moins considérables.

« Spalato contient en soi toute l'importance et toute la valeur du problème économique de la Dalmatie », en ce sens qu'il comprend « les éléments essentiels de tout développement commercial de l'Italie dans les Balkans » et qu'il « constitue le point vital des intérêts économiques italiens naissant dans la Dalmatie et dans les Balkans comme une conséquence spontanée de la guerre actuelle » (1).

Du côté serbe on objecte qu'avec la possession de Gravosa, de Cattaro et de Spizza, « la situation de la Serbie n'en serait pas améliorée, parce que ces ports, dominés par des pentes montagneuses, sont en quelque sorte séparés de l'arrière-pays et ne peuvent avoir avec lui aucun commerce actif et facile » (2).

La raison serait bonne si les autres ports de la Dalmatie, y compris celui de Spalato, ne se trouvaient pas, en ce qui regarde leurs communications transdinariques, dans des conditions identiques. Elle ne sert, par conséquent, qu'à confirmer ce que nous avons constaté au sujet de la nature géographique de la Dalmatie, qu'une gigantesque barrière de montagnes très hautes sépare de la presqu'île des Balkans. Pour trouver une communication relativement aisée entre la Bosnie et les villes dalmates, il faut remonter la vallée de la Narenta.

Pour la Serbie, Spalato n'a pas une valeur économique plus grande qu'un autre débouché dans la Dalmatie méridionale, et si, du côté serbe, plusieurs, même parmi les plus modérés, insistent sur la nécessité de sa possession,

(1) ATTILIO TAMARO. *Spalato « Occhio del mare »*. R. Bemporad & fils. Ed. Florence.

(2) CHARLES VELLAY. Ouvr. cit., page 59.

c'est que deux ou trois ports valent évidemment mieux qu'un seul!

Mais si l'on voulait même admettre que, faute de Spalato, la Serbie serait lésée économiquement, les dommages qui découleraient non seulement pour l'Italie, mais aussi pour la Dalmatie, de notre renonciation à cette ville, seraient bien autrement graves.

Spalato est, en effet, le centre agricole, industriel et commercial de la Dalmatie centrale. Détacher de Spalato les possessions italiennes, serait un contresens économique. Il est impossible d'imaginer Sebenico, Zara, les îles dalmates, séparées par une barrière politique et douanière de leur centre naturel de ravitaillement, car tel est Spalato aussi bien pour les familles privées que pour les très importantes entreprises locales. Et cela indépendamment du fait qu'une grande partie de la propriété foncière de Spalato appartient à des italiens; que l'industrie prospère des ciments est italienne; que l'exploitation des énormes forces hydrauliques de la Cetina, près d'Almissa, est l'œuvre d'Italiens, et sans compter enfin le dommage très sensible que la possession manquée de Spalato, par l'Italie, représenterait pour le commerce maritime de Trieste et de Fiume.

IV.

Et les conséquences d'ordre politique et national seraient peut-être encore plus fâcheuses.

Celui qui considère la Dalmatie comme un centre d'agitations panserbes n'est pas dans le vrai. La vérité est que les paysans slaves de la Dalmatie (et là les paysans forment la grande majorité de la population) ne sont pas serbes: ce sont des slaves catholiques et comme tels — les questions religieuses restent toujours vives — contrairement aux serbes qui professent un culte différent.

Il y a, sans doute, parmi les intellectuels, des serbo-

philes; mais leur nombre ne dépasse certainement pas celui des italo-philés. Chez le paysan dalmate, jamais un sentiment d'appartenance à une famille plus grande n'a pris racine: il n'éprouve d'attachement que pour sa province.

Quand on demande à ces hommes ce qu'ils sont, ils répondent qu'ils sont *Dalmates*; à qui leur demande quelle langue ils parlent, ils répondent: « *Notre langue* » (1).

De pareilles conditions de fait ne doivent pas être négligées par ceux notamment qui agitent devant les yeux des craintifs l'épouvantail d'un irrédentisme serbe en Dalmatie. La fidélité que les Slaves, en très grande majorité, ont conservé à l'idéal et à la politique des Italiens, même après 1885, en est une preuve anticipée.

La foule mêlée des slavo-dalmates ne sera pas hostile à l'Italie, comme elle n'a jamais été hostile à Venise, et comme, généralement, elle ne fut même pas hostile à l'Autriche.

Mais pour qu'il en soit ainsi, la prévoyance et la sagesse veulent qu'on ne renonce point à ce que la géographie et l'histoire indiquent comme un obstacle naturel à la création possible de tout foyer d'agitation extérieure. Diviser l'unité dalmate justement dans sa partie centrale, c'est-à-dire dans sa partie la plus pure, en abandonnant à la Serbie quelques centaines de milliers de Slavo-Dalmates qui, soustraits à l'influence de la bourgeoisie italienne locale, ne tarderaient guère à être assimilés, équivaldrait à créer un foyer d'irrédentisme serbe; et celui-ci aurait pour les Slavo-Dalmates, restés sous la domination italienne, tous ces points d'attraction — religion, parenté, usages — qui, par contre, feraient presque complètement défaut à n'importe quelle tentative d'irrédentisme provenant de la Bosnie-Herzégovine.

Cet ensemble de tendances auquel une habitude com-

(1) Voir note à la page 20.

munément répandue a donné le nom (nom *latin*, comme la chose est *latine*, en sa nature essentiellement spirituelle) d'*irrédentisme*, le dominateur avisé le fait dévier d'une main légère.

L'irrédentisme meurt là où fleurit la liberté et où règne le respect de la diversité d'autrui. Et la main de l'Italie — nous le répétons — n'a jamais pesé sur personne. Mais encore faut-il écarter les excitations artificielles, et cela pour le maintien de la paix. On n'intervertit pas impunément les lois de la géographie et de l'histoire, et celui qui aime la paix ne saurait vouloir une division contre nature de la Dalmatie. D'ailleurs, une semblable anomalie — si elle se vérifiait — ne durerait pas longtemps.

V.

Pour la paix, en général, et pour sa propre paix, en particulier, l'Italie ne peut renoncer à Spalato. Elle doit encore à son honneur de ne point y renoncer.

Les mêmes voix que nous avons entendues s'élever du fond des souvenirs de la Dalmatie latine et vénitienne, s'élèvent aussi, plus vibrantes et plus douloureuses, de Spalato. Et toutes invoquent la venue de l'Italie. La ville ancienne est bâtie dans l'enceinte du magnifique palais de Dioclétien. Les vieux murs, avec leurs portes majestueuses, sont presque intacts. Le mausolée et le temple de Jupiter sont devenus une cathédrale et un baptistère: les asiles de la foi antique sont également les asiles de la foi nouvelle.

Les empreintes de Rome, celles de la haute civilisation des Communes du Moyen Age et celles de Venise y subsistent ineffaçablement, en dépit du temps et des barbares. Et voici la « Piazzetta romana » — qu'on ne sait pas nommer différemment — enfermée dans le cercle élégant des colonnes du péristyle; et voici les pierres vétustes conservant leurs appellations primitives; et voici les

arches de l'aqueduc romain rendu à l'usage public, comme autrefois, par Antonio Baiamonti, le podestat magnanime.

Qu'importent les injures? Elles n'atteignent point la haute, la glorieuse, l'impérissable latinité de Spalato. Il y a trois ans, une multitude ignorante et stupide insulte atrocement, dans un délire de violence, la mémoire de Dioclétien (1). Un autre accès de fanatisme collectif de ces mêmes brutes fait arracher du Gymnase de la ville — où on le conservait depuis la fin du siècle dernier — le banc sur lequel l'immortel poète Ugo Foscolo s'était assis, enfant, et avait gravé son nom (2). L'âme des Spalatsins s'est-elle modifiée pour cela? — Elle demeure plus ardemment italienne que jamais. La lumière qui fit que les Slaves ont vénéré pendant longtemps, avec une espèce d'admiration émue, la mémoire de Bajamonti, sa lumière n'est pas éteinte. Elle continue à resplendir du haut du gibet de Francesco Rismondi et au dessus des fosses où reposent tant d'autres martyrs tombés pour le même idéal et avec le même espoir certain du rachat.

En 1848, la *Constitutionelle Donauzeitung* écrivait:

« Les sympathies pour l'Italie (à Spalato) sont partentes; c'est seulement la peur qu'éveille la population illyrienne de la campagne, très attachée à l'Empereur, qui empêche le déploiement du drapeau tricolore italien. Plusieurs dirigent anxieusement leurs regards sur la mer, attendant des secours de la côte italienne » (3).

Hélas! les secours attendus furent alors arrêtés à Lissa. Et la croatisation violente, fomentée par le gouver-

(1) « En 1913, le clergé et les agitateurs croates improvisèrent une espèce de démonstration sacrée sur la Place de la Cathédrale: ils voulurent, au moyen d'une farce grossière — contre laquelle les Spalatsins et la presse italienne de la Dalmatie ont protesté avec une extrême énergie — donner le spectacle d'une mort obscène de Dioclétien ». TAMARO. *Spalato*. Ouvr. cit., page 8.

(2) Ouvr. cit., page 17.

(3) Ouvr. cit., page 14.

nement de Vienne, suivit cette journée de Lissa, que suivirent aussi, plus tard, les infamies électorales de 1882, perpétrées sous la protection de deux vaisseaux de guerre — leurs canons pointés sur la ville — afin qu'aucune tentative de réaction ne réussit à mettre obstacle aux faux et à l'arbitraire et pour que les Italiens n'eussent à revendiquer d'autre droit que celui de souffrir (1).

Il est vrai qu'il y a aujourd'hui des Croates-malheureusement en très petit nombre pour pouvoir représenter toute la nation, ralliée encore, presque entièrement, aux Austro-Hongrois — qui ont changé; mais il se trouvent, répétons-nous, en très petit nombre. A ceux qui combattent ou qui voudraient combattre l'Autriche, l'Italie tend des mains amies, mais nous n'oublions pourtant pas nos frères de Spalato: les secours, vainement attendus jadis, sont en chemin, et ils ne seront pas arrêtés cette fois.

« *Crions sans cesse, d'entre les pierres qui nous sont lancées de tous les côtés, puisque nous ne pouvons faire autre chose. Quelqu'un entendra notre cri!* » C'est ce qu'a dit un jour, prophétiquement, Antonio Bajamonti, à travers la tempête des luttes spatelines. L'Italie a entendu ce cri!

(1) Chassés de l'administration publique; privés de toute représentation soit au *Reichsrat*, soit à la Diète; le caractère de la Commune dénaturé au moyen de faux qui, dans d'autres pays plus civilisés ou même mieux gouvernés, auraient conduit leurs auteurs sur le banc des accusés; privés de la seule école qui enseigne non pas les sciences, non pas les lettres, non pas les métiers, mais simplement l'a. b. c. de cette langue qu'aucune famille en notre ville ne saurait ne pas reconnaître comme sienne; nos droits politiques confisqués et l'arbitraire assez souvent substitué d'autorité à l'empire de la loi; la loi sur la liberté individuelle et sur l'inviolabilité du domicile, rendue spécialement lettre morte; l'esprit de parti introduit jusque dans les cours judiciaires, il ne nous restait, à nous, qu'un seul droit: celui de souffrir ». *La Società politica dalmata*. Discours d'inauguration du Dr. A. Bajamonti. Spalato, 1886.

L'intérêt européen.

I.

« La question de l'Adriatique — écrivait récemment Denis — est une question d'ordre universel, et il n'y a aucune exagération à dire que l'avenir du monde peut, dans une large mesure, en dépendre ».

L'enseignement de cette vérité nous est venu de la grande guerre, et les multiples questions se rattachant au problème de l'Adriatique sont, du moins pour ce qui regarde la Monarchie des Habsbourg, une des causes, et non la moindre, qui ont déterminé l'immense conflit. Bien peu s'en rendaient compte auparavant. Ceux, très rares, qui en avaient l'intuition, appréciaient erronément ou n'appréciaient pas du tout l'importance que l'Italie, par sa position géographique et sa tradition historique, était destinée à assumer dans une lutte qui imposerait — comme c'est le cas aujourd'hui — la solution radicale du formidable problème.

Pendant la période de la funeste alliance que nous avons subie, une partie considérable des sympathies que nous nous étions attirées autrefois allait en s'aliénant, surtout en France. On remettait à la mode la fameuse boutade de Thiers disant que la reconnaissance de l'Italie pour la coopération française de 1859 aurait eu « tout juste la durée de sa faiblesse » (1). Et, tant en France qu'en An-

(1) JACQUES BAINVILLE. *La guerre et l'Italie*. Paris, Fayard & Cie Ed., 1916.

gleterre, où bien des gens pensaient que l'Italie était en train de se germaniser, l'idée ne ne pouvoir résoudre la question adriatique d'une manière favorable aux intérêts français et anglais, autrement qu'en accordant pleine satisfaction aux aspirations démesurées du nationalisme iougo-slave, prenait une consistance croissante et se généralisait graduellement. De là, chez beaucoup d'écrivains français et anglais, s'occupant d'histoire et de politique, une véritable crise de tendresse pour les Slaves méridionaux y compris, naturellement, les Bulgares (1). Quelques « italophiles », comme Loiseau, ne s'étaient jamais aventurés, en ce qui concerne l'Adriatique, au delà de la conception de l'équilibre. Mais la guerre vint démentir la prévision de Thiers et confirmer le jugement pénétrant d'un diplomate italien, le comte Rocco Sanfermo, qui, dès le temps de l'occupation impériale de l'Istrie et de la

(1) Cette crise était telle que Louis Léger en arrivait jusqu'à exalter une « étonnante prédiction » du poète slovaque Kollar prophétisant (la prophétie remonte à la seconde moitié du siècle dernier) que « dans un siècle la vie slave étendra, comme un déluge, son empire sur toute l'Europe », que « les sciences couleront par le canal slave » et que « le costume, les mœurs, les chants » du peuple slave « seront à la mode sur la Seine et sur l'Elbe ». Les exagérations de ce genre avaient évidemment la même origine que ce philhellénisme obstiné qui serait resté incurable si le beau frère de Guillaume II et ses Gounaris — oublieux de Navarin — ne s'étaient eux-mêmes chargés de le guérir. Depuis Auerbach, qui semble ne voir autre chose dans les Italiens de Trieste que des marchands autrichiens déguisés en irrédentistes; jusqu'à Denis, qui définit la période raguséenne de la littérature serbe « une des plus merveilleuses floraisons littéraires qu'ait connues l'histoire » et qui estime l'*Osmanide* de Gondola (baptisé aujourd'hui Gundulić) « bien supérieure à la *Jérusalem délivrée* qui lui a servi de modèle » (1); jusqu'à Vellay, qui, sur la foi de quelques obscurs petits journaux grecs — ceux-là justement qui censent à l'heure actuelle l'empereur d'Allemagne — dénonce d'imaginaires aspirations italiennes sur Corfou, en assurant qu'en Italie, Corfou est appelée par antonomase *notre île*, les exemples de ces égarements sont très nombreux.

Dalmatie, s'efforçait à persuader le Directoire de l'utilité de laisser ces deux provinces à l'Italie « afin que celle-ci pût défendre son littoral et protéger son commerce », car « l'Italie, réunie en un seul corps, gouvernée selon les principes de liberté, deviendrait un élément efficace de tranquillité et opposerait, jointe à la France, une forte résistance à l'Autriche » (1).

Aujourd'hui, l'état d'âme particulier dont nous avons parlé et qui avait contribué à grossir jusqu'au paroxysme la iougoslavophilie en France et en Angleterre, s'est considérablement modifié: la neutralité d'abord et ensuite l'intervention de l'Italie ont servi à l'atténuer, mais pas au point cependant d'empêcher que les prédilections et les préventions engendrées par cet état d'âme ne missent obstacle parfois au libre retour vers la féconde sympathie latine, sympathie qui — bien entendu — ne peut et ne doit diminuer en rien l'admiration que toute l'Europe civilisée éprouve pour l'incomparable vaillance de la nation serbe. Se convaincre de la nécessité de confier à l'Italie la défense de l'Adriatique contre les vellétés méditerranéennes de la *Mittleuropa*, ne signifie point méconnaître la grande bravoure des Serbes ni — encore moins — leur dénier ce que mérite leur superbe conduite: la patrie reconstituée, accrue et s'étendant, pour les besoins de sa vie économique, jusque sur une partie des côtes de l'Adriatique.

II.

Mais « avant tout, fermons au germanisme les rives de la Méditerranée » (2). Et nous ajoutons: Qu'on dispose les choses de façon que le nouvel ou les nouveaux États slaves méridionaux soient ouverts à la bienfaisante in-

(1) GELLIO CASSI. *Il Mare Adriatico*. Milan, Hoepli Ed., 1915.

(2) LORIN. Ouvr. cit.

fluence italienne et fermés à la pénétration économique et culturelle de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne. S'il est vrai que « rien de ce qui peut affaiblir l'Autriche et l'Allemagne ne nous est indifférent » (1), nous devons prendre garde surtout à cela. Et cela n'est possible qu'avec la prédomination absolue de l'Italie sur l'Adriatique. Même si l'Italie n'avait à réclamer pour elle d'autre droit que celui que lui confère l'action accomplie en faveur de la cause commune, il serait imprudent et dangereux de confier la protection d'une voie aussi importante que l'Adriatique à un ou plusieurs petits États auxquels il faudrait de bien nombreuses années de travail intense avant d'arriver à cette prospérité relative sans laquelle il n'est point de véritable indépendance.

C'est entre les mains de l'Italie que l'Angleterre et la France doivent remettre la défense de la civilisation occidentale dans la partie adriatique de la Méditerranée. Des arrangements qui interviendront, relativement à la mer de Venise, dépendent la solidité et les bienfaits de la future alliance—garantie de paix future dans le monde. — La France et l'Italie, a tout dernièrement dit M. Gabriel Hanotaux, ont besoin l'une de l'autre dans la Méditerranée pour un long avenir. Leur développement actuel, acquis sans usurpations réciproques possibles, assure leur développement ultérieur dirigé vers des rives différentes. La France a fondé son empire colonial sur les rives de la Méditerranée occidentale, l'Italie a développé et développera le sien sur le champ d'action de ses aïeux, dans la Méditerranée orientale. Ainsi, combinant leurs efforts, les deux Puissances travailleront sans jalousie et sans froissements au progrès dont elles sont les gardiennes traditionnelles. Leur devoir est assez vaste pour suffire à leur double destinée.

(1) LÉGER. Ouvr. cit.

Nous acceptons et répétons à notre tour cet heureux souhait. Nous le répétons avec sérénité, car il peut se réaliser sans que l'on commette d'injustice envers qui que ce soit.

III.

A ceux qui persistent à dénoncer l'injustice, à ceux qui s'obstinent à la craindre, nous déclarons encore une fois: Le droit national ne peut être conçu en dehors de la réalité géographique et de la réalité historique dont il est issu et auxquelles il demeure étroitement lié. Étant donné que l'Adriatique est un tout caractéristique, géographiquement indivisible, et vu l'impossibilité de n'importe quelle communauté politique sur cette mer, son problème ethnique, même pour ceux qui voudraient faire abstraction de toute valeur idéale — c'est-à-dire de l'histoire et de la tradition — doit se résoudre par l'importance numérique *totale* des peuples qui habitent ses côtes. Ce problème examiné de la sorte, dans son inévitable complexité, il ne reste plus de doute possible: les habitants de l'Adriatique appartiennent, pour quatre cinquièmes, à l'élément italien; les Slaves atteignent à peine trois quarts de million et tout ce qu'ils peuvent honnêtement prétendre est un débouché suffisant pour leurs trafics éventuels.

L'accusation que certains voudraient nous adresser d'avoir créé nous-mêmes un espèce de formule *ad usum Italiae*, pour la solution des problèmes nationaux qui nous regardent, n'a point de fondement.

Ce que nous demandons pour nous, d'autres, avec des raisonnements identiques et, partant, tout aussi valables, le réclament pour eux. Exemple: les Tchèques.

Le problème ethnique du futur royaume de Bohême est, sous beaucoup de rapports, semblable à celui de l'Adriatique: dans l'un comme dans l'autre, la réalité ethnique ne coïncide pas avec la réalité géographique; l'un et l'autre

constituent, quoique sous des aspects différents, un intérêt européen antigermanique.

La Bohême qui, réunie à la Moravie et au pays des Slovaques, semble destinée à être un rempart stratégique contre le germanisme, a, du côté de l'Allemagne, des confins naturels harmonieux et précis, formés par trois chaînes de montagnes: le *Böhmerwald*, les *Erzgebirge* et les *Riesengebirge* — trois noms allemands. — En effet, des vicissitudes historiques, vieilles de plusieurs siècles, ont, avec des flux et des reflux alternés, charrié sur le haut plateau bohême, au delà de ces montagnes, des millions d'Allemands. Malgré cela, il n'est venu à l'idée de personne en Europe — les Allemands exceptés — que les frontières du futur État bohême puissent être tracées en deçà de la ceinture montagneuse, le long de la ligne incertaine et tortueuse des confins linguistiques.

Mais, dira-t-on, les Allemands sont... allemands et ne méritent pas les égards que nous devons, par contre, à nos alliés Slaves.

L'objection ne manque pas de vigueur, mais si même les Slaves de la Dalmatie n'étaient pas ce qu'ils sont, c'est-à-dire des Croates attachés à l'Autriche pour la plupart, cette objection ne pourrait suffire à intervertir les termes du problème: Ou bien nous accordons, d'une façon simpliste, une valeur absolue au principe des nationalités, et alors certaines distinctions ne tiennent plus, ou bien nous soumettons ce principe aux exigences catégoriques de l'intérêt général, pour la paix et la prospérité futures de l'Europe civilisée, et alors nous réduisons la question à un examen comparatif des deux nécessités, à savoir: celle de donner l'Adriatique aux Italiens et celle de donner la Bohême aux Tchèques. Si les préjugés véterustes et l'obstacle de vieilles idéologies ne nous arrêtent pas, nous devons conclure que l'une vaut l'autre, pour le moins.

IV.

Si nous pouvons nous désintéresser du sort des Allemands qui, une fois le royaume de Bohême constitué, seront abandonnés à la merci du nationalisme tchèque (la fougue et les moyens de ce nationalisme, tels que les démontrent les faits de la magnifique ascension du peuple tchèque pendant ces dernières années, ne laissent aucun doute sur le sort des Allemands de Bohême), nous avons, par contre, le devoir de nous préoccuper de l'avenir des Slaves méridionaux. Nous sommes d'accord là-dessus; mais nous ne saurions assez insister sur le compte qu'il faut tenir aussi d'un avenir italien.

Les prétendues renonciations que, dans un intérêt réciproque, l'Italie demande aux Slaves, pourront paraître disproportionnées en comparaison de celles, effectives, que l'Italie se déclare disposée à faire en faveur de ces mêmes Slaves. Mais il est facile de se convaincre que cette apparente disproportion n'est qu'un effet de l'excès des prétentions d'une des deux parties. Certains propagandistes iougo-slaves s'estiment condamnés à perdre trop, et cela par le seul fait qu'ils demandaient trop. Qu'on note que ce *trop* est exempt de toute malencontreuse intention de porter atteinte au principe des nationalités. Nous avons déjà vu qu'outre la Dalmatie et Fiume, ils voudraient posséder aussi l'Albanie avec Durazzo, de même que l'Istrie et Trieste et tout le Frioul oriental. Une proclamation du *Comité Iougo-Slave* de Londres s'exprime à ce sujet avec une sincérité qui ne connaît point de moyens termes.

« Un peu l'attraction et la valeur réelle de la mer — remarque l'auteur de l'étude précédemment citée sur l'Adriatique et qui signe *** — un peu le mauvais exemple et un peu de mégalomanie ont fait naître des

vellités navales même chez un peuple qui n'a pas été, n'est pas et ne sera jamais autre chose que montagnard: les Slovènes. Ils habitent le Carso^r carniolin, au nord de Trieste et n'arrivent à la mer^r qu'avec de faibles ramifications à Duino ». Cela n'empêche pas les nationalistes slovènes d'appeler le golfe azuré de Trieste avec le nom pompeux de « Sinus carniolinus »!

C'est un comble, en vérité, que le domaine d'une mer comme l'Adriatique échéant à des peuples qui n'ont pas une histoire maritime, qui ne furent jamais marins. Serbes, Croates, Slovènes, gravitent géographiquement et économiquement vers le Danube et vers l'Égée. Trieste, Fiume, la Dalmatie, les ont toujours attirés, mais comme centres de culture seulement. Avec cela, personne ne leur conteste le besoin d'arriver à la mer. Cependant, la possession de la côte liburnienne, entre Fiume et la Dalmatie, doit suffire aux Slovènes et aux Croates, et un débouché au sud de la Narenta doit suffire de même aux Serbes. Quant à la liberté et au développement social des Slavo-Dalmates, des Croates et des Slovènes qui resteraient en deçà des confins naturels de l'Italie, seuls ceux qui ignorent complètement ce que sont et ce que furent les Italiens, peuvent s'en préoccuper, tandis que l'Italie pourrait être bien moins tranquille sur le sort des fils qu'elle abandonnerait, en abandonnant la Dalmatie et Fiume. Ce n'est pas là un préjugé, c'est de l'histoire.

V.

Nous pourrions donner l'exemple de petits noyaux français, slaves, albanais et grecs qui vivent dans le royaume d'Italie et qui, malgré leur exigüité, conservent intacts leurs usages, leurs coutumes, leur langage. Mais l'on objectera probablement que l'exigüité même de tels

flots ethniques enlève à l'exemple sa valeur. Eh bien, regardons la Dalmatie.

La prépondérance slave de l'élément rural en Dalmatie date de très loin. Pourtant, Italiens et Slaves vécutent toujours, pendant dix siècles de domination vénitienne, en fraternelle harmonie, et l'unique motif de conflit entre eux fut la piraterie que des Slaves d'immigration récente tentèrent de pratiquer sur quelques points de la côte jusqu'au commencement du xvii^{me} siècle.

« L'Esclavon rustique, en regardant le lion ailé, éprouvait plus loyalement que le Romain de la plèbe devant ses aigles, le sentiment d'avoir une patrie... » (1)
 « Les Dalmates aimaient Venise pour l'avoir défendue, et ils lui étaient reconnaissants.... Ils se prirent à l'aimer quand, après avoir ravagé leurs villes, le fer vénitien eut à les protéger des assauts extérieurs, et l'art vénitien se plut à les doter de monuments, peu nombreux mais remarquables, que la Hongrie n'aurait ni élevés et ni même conservés; ils l'aimèrent avec cette vigueur qu'ils avaient autrefois déployée en lui résistant; ils la défendirent avec cette fière docilité qui est le propre des forts; les protégés protégèrent. Enrico Dandolo, Bajamonte Tiepolo, Marino Faliero, Vettore Pisani, associent les dangers de Venise à ceux de la malheureuse Dalmatie; et la chaîne de servitude se fait lien d'affection, avec un exemple rare, honorable pour les vaincus, nullement déshonorant pour les vainqueurs... ».

« Le bruit des armes italiennes, qui s'est tu dans les chants du peuple d'Italie, résonne encore, tumultueux, dans les chants des dalmates... ».

« Les traditions de Venise revivent non seulement dans ces chants, mais aussi et plus encore dans les cœurs... ».

(1) Ce passage et les suivants, qui figurent entre guillemets, sont traduits, presque mot à mot, de certaines pages du *Secondo Esilio (Il Serio nel Faceto)*, de Tommaseo.

« L'affection des Dalmates pour Venise était si forte et si tenace qu'elle continuait à brûler dans leurs poitrines alors même qu'elle s'était éteinte chez les Vénitiens... ».

« Les Dalmates lui offraient (à Venise) leur sang, avec insistance... ».

« Ils lui ont donné ce qui coûte le plus aux forts: des larmes... ».

« Ils ont versé des larmes solennelles — inoubliables — de regret pour le maître ancien en présence du maître nouveau... ».

C'est une page émouvante d'histoire que *le cri de douleur* s'étant levé de toutes les poitrines dalmates au lendemain de l'inique marché de Campoformio qui abandonnait la Vénétie à l'Autriche; et ce sont encore des souvenirs sacrés, pour tout cœur italien, que ces processions portant alors, à travers les rues des petites villes dalmates, les étendards désolés de Saint Marc qu'on devait déposer sous les autels des églises.

Quelle était donc la source de tant d'amour? Antonio Baiamonti nous l'explique avec des paroles élevées: « Tandis qu'au moyen âge, des peuples, quoique non divisés par la langue et par le territoire, s'entre-déchiraient en guerres fratricides et remplissaient le monde de leurs gestes sanglants; tandis que l'esprit féodal régnait presque partout en maître et que les puissants, fiers et jaloux de leur position, foulaient aux pieds les deshérités en les privant de tout droit civil et politique, la Dalmatie offrait le spectacle merveilleux de deux races qui, conduites sur ses rives par des voies et par des intérêts différents, vivaient depuis ce temps-là en un accord fraternel, bien que l'une fût cultivée et dominatrice et l'autre ignorante et attachée à la glèbe. Mais la plus belle page pour nous, Italiens — page que nos adversaires ne pourront jamais détruire — est celle qui se rapporte à la souve-

raineté vénitienne. Des siècles sont là qui témoignent de la droiture de notre jugement et de la sincérité de notre affection; des siècles où nous aurions eu libre carrière de fausser la nature de nos frères slaves et qui, au contraire, attestent éloquemment notre soin constant de les élever jusqu'à nous en partageant avec eux aussi bien le pain matériel que le pain de l'esprit ».

Et plus loin: « Quand, avec les temps nouveaux, nous fûmes appelés à administrer les Communes libres, notre soin a été de répandre lumières et instruction dans notre peuple au moyen d'écoles slaves: nous n'en voulons pour preuve que les sept écoles instituées dans nos faubourgs et villages, il y a vingt ans... ».

Mais à l'Autriche l'accord fraternel ne pouvait venir, et elle s'empressa d'agir suivant la vieille devise du *divide et impera*.

VI.

On sait ce qu'a fait l'Autriche, mais il faut dire aussi que les Slavo-Dalmates ont favorisé, inconsciemment peut-être, sa politique tortueuse. A leurs compatriotes Italiens qui leur avaient donné des écoles, ils ont enlevé les écoles qu'ils possédaient; ils leur ont dénié le droit d'apprendre, non seulement les lettres ou les sciences, mais même l'a. b. c. dans la langue de leurs pères; dans l'enseignement, dans le barreau, dans les administrations publiques, ils ont sacrifié — sous les auspices de l'Autriche — tous les droits de la nationalité la plus civilisée; ils ont mis hors la loi tout ce qui était italien; ils ont étouffé, là où ils l'ont pu, jusqu'à la voix de la presse. Ce fut une persécution brutale, féroce, inouïe, dont le souvenir serait encore intolérable si une toute récente fraternité d'armes italo-slave n'était venue l'assoupir.

Nous ne savons pas si les choses ont changé aujourd'hui et, si elles le sont, jusqu'à quel point; de toutes façons, il n'y a pas lieu désormais de s'arrêter là-dessus. Le problème qu'il faut résoudre à l'heure actuelle est bien autrement important, et Vellay l'a posé avec une parfaite netteté dans son livre sur *La question adriatique*:

« D'une part, il s'agit de savoir si le domaine moral dans l'Adriatique continuera à s'effriter et à reculer vers l'ouest, au bénéfice de la civilisation slave; d'autre part, il s'agit de savoir qui détiendra les points stratégiques de cette mer et à qui restera la prépondérance politique, militaire et navale ».

En d'autres termes, il s'agit de savoir si la civilisation latine, cette ancienne et glorieuse civilisation, dont la France et l'Italie sont à la fois les gardiennes traditionnelles, continuera à animer la vie des peuples méditerranéens, ou bien si elle devra, lasse du pouvoir, s'effacer devant une civilisation nouvelle.

17 18 19

TE ORO-HYDROGRAPHIQUE DU SSIN ADRIATIQUE

Échelle de 1:3 000 000

0 50 100 150 200 250
Kilomètres

46

46

Frejus
Rocca
Chardonnet

M.E.
1807

M.V.
3614

44

44

43

43

42

42



7

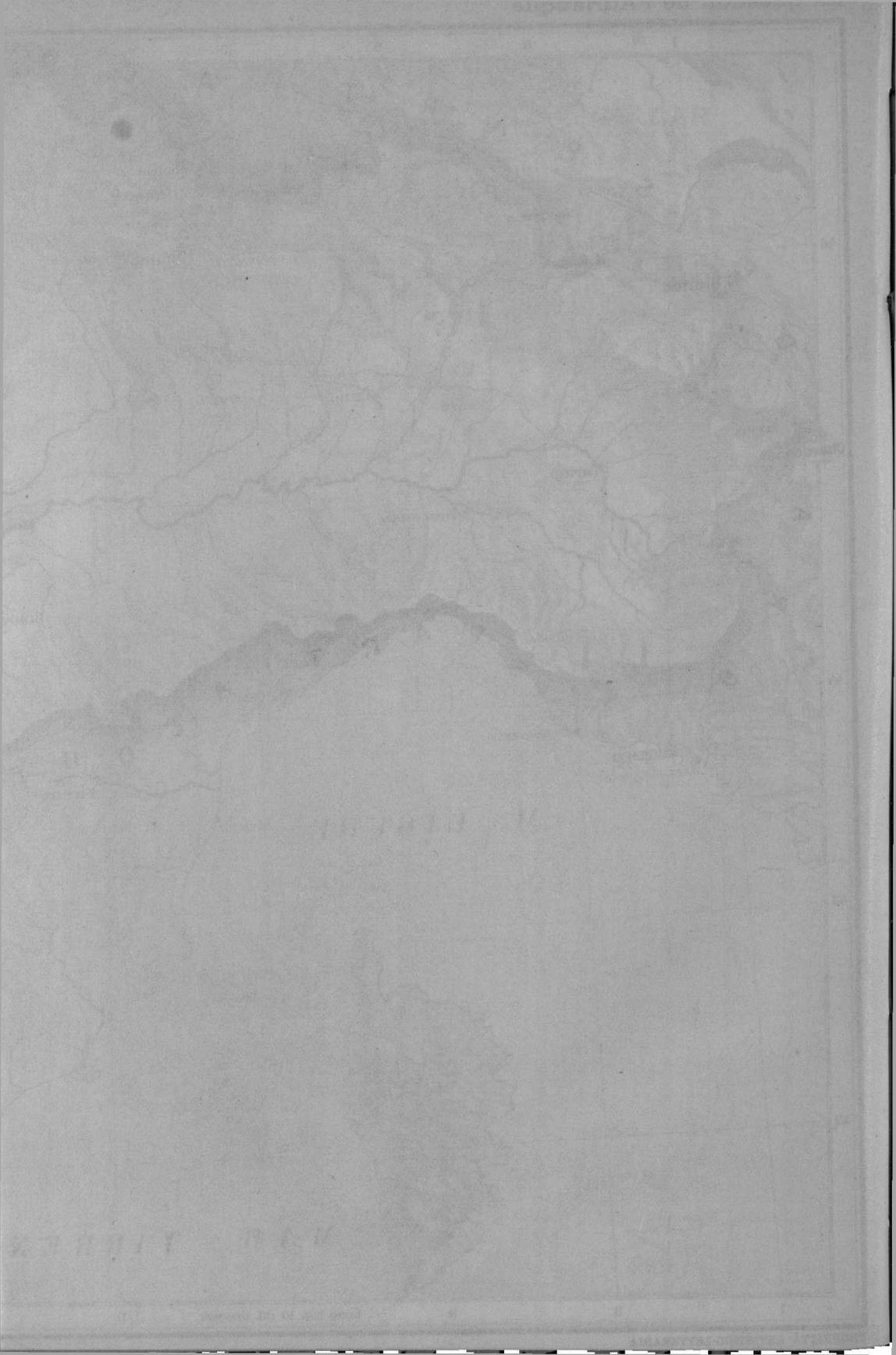
17

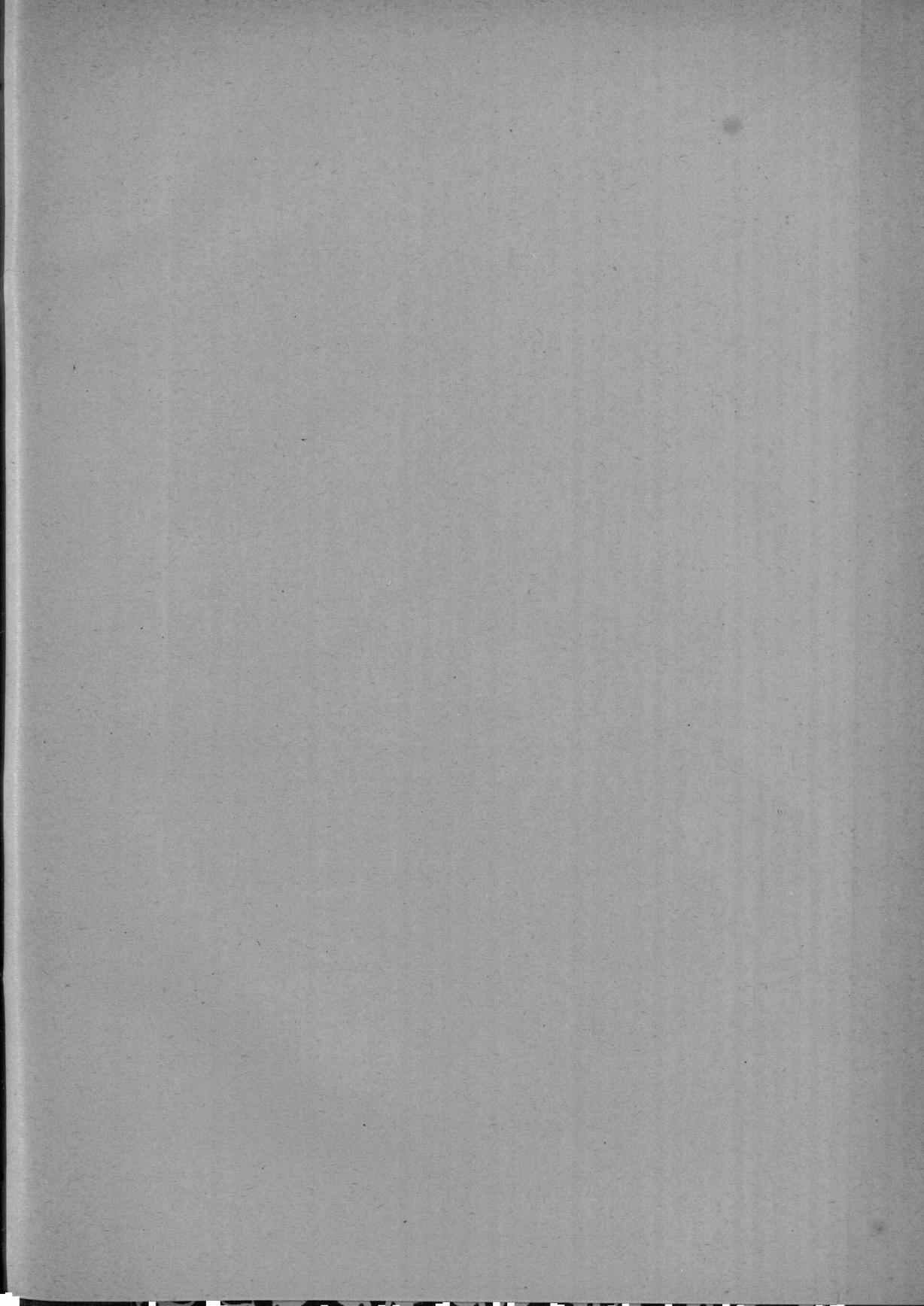
18

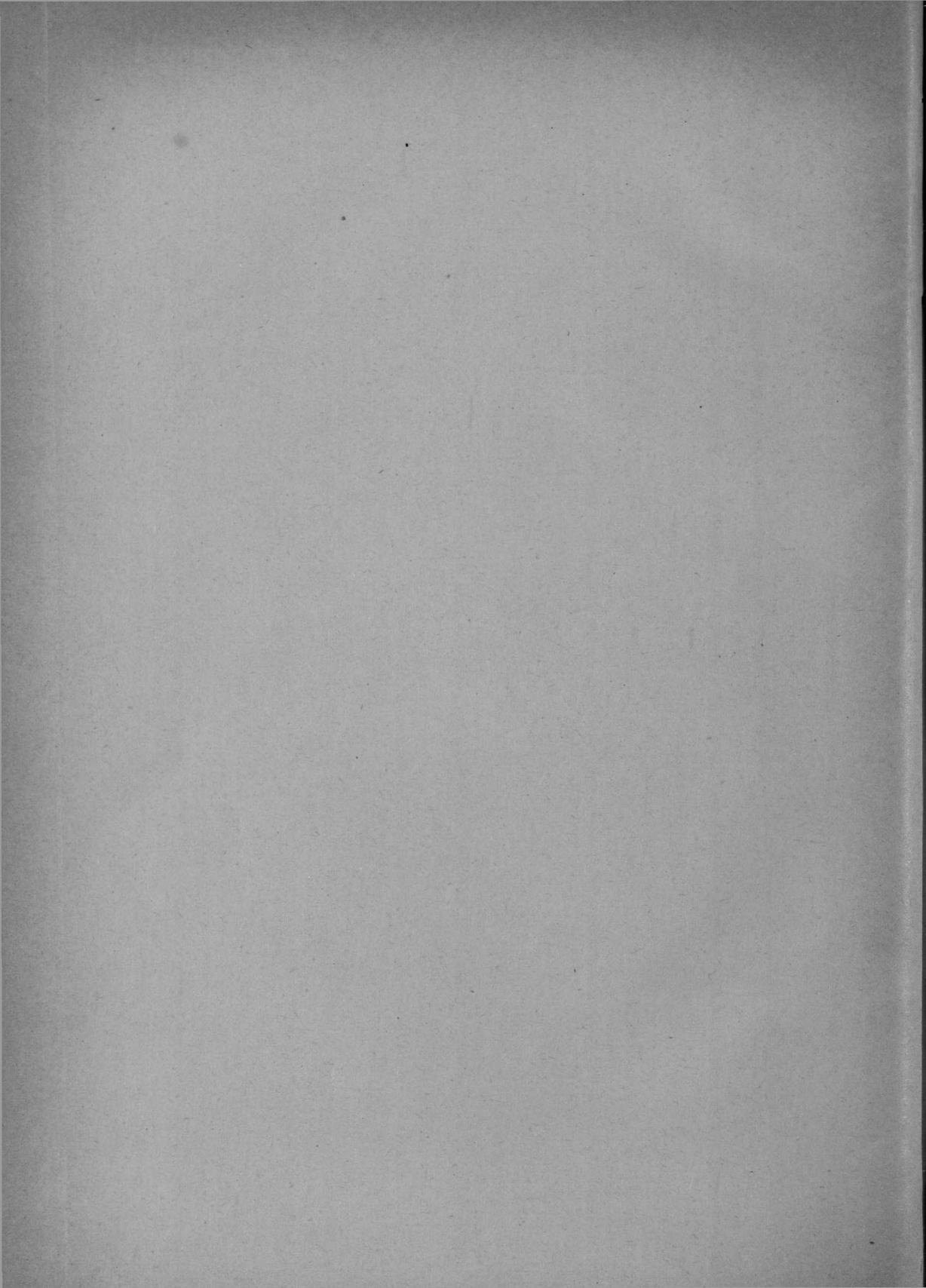
19

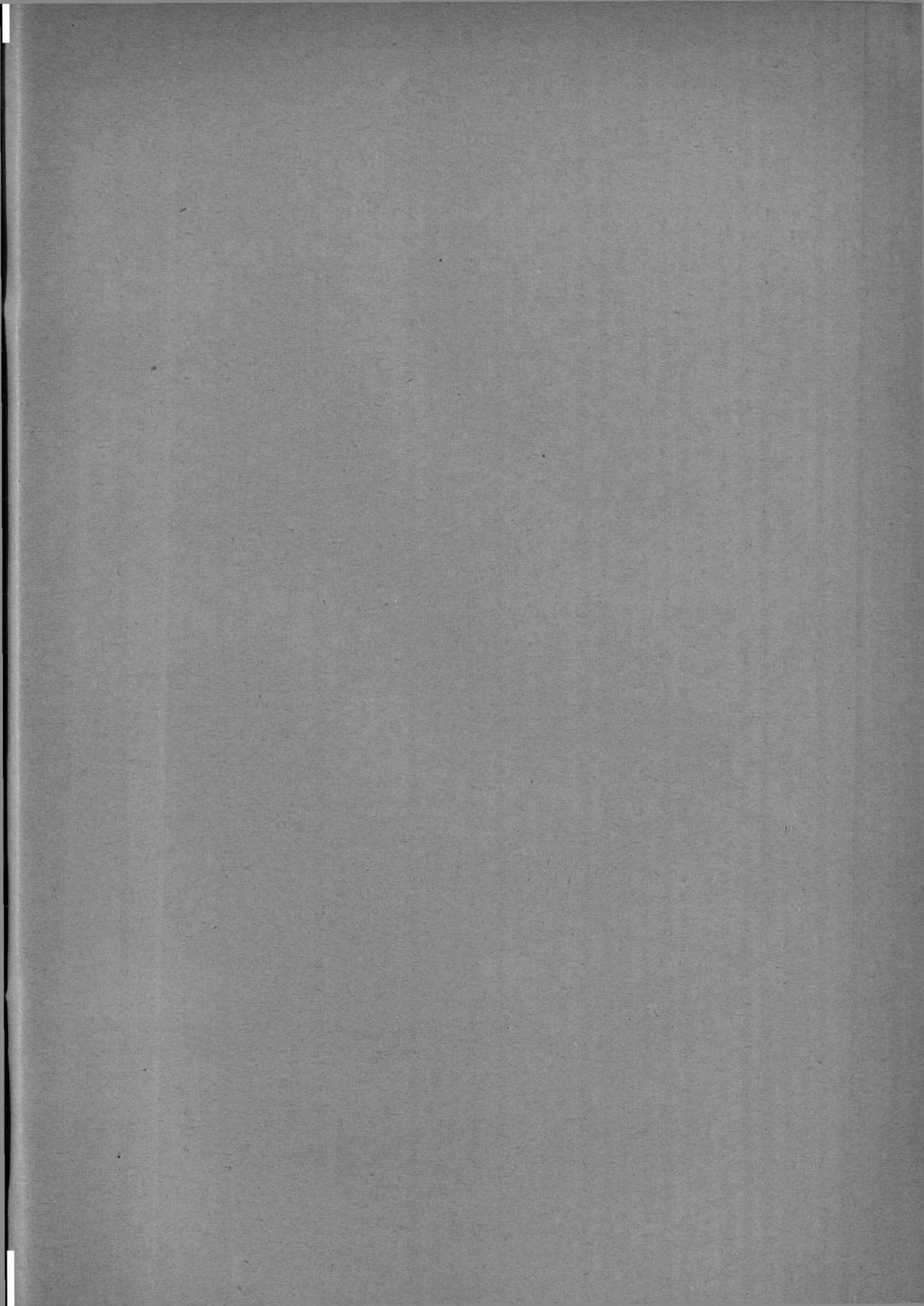


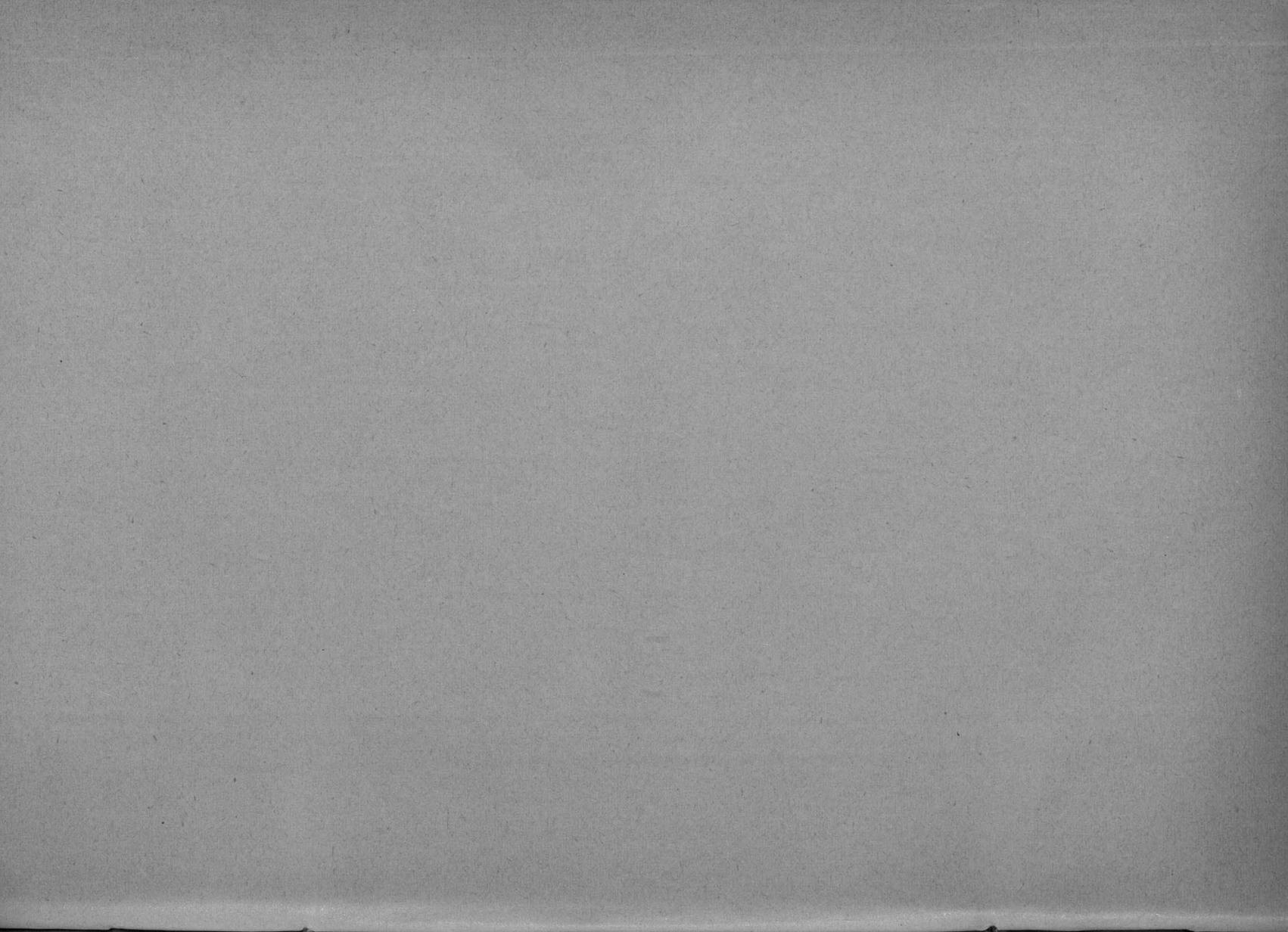
CARTE ORO-HYDROGRAPHIQUE
 DU
BASSIN ADRIATIQUE
 Échelle de 1:3000 000
 0 10 20 30 40 50 100 150 200 250
 Kilomètres



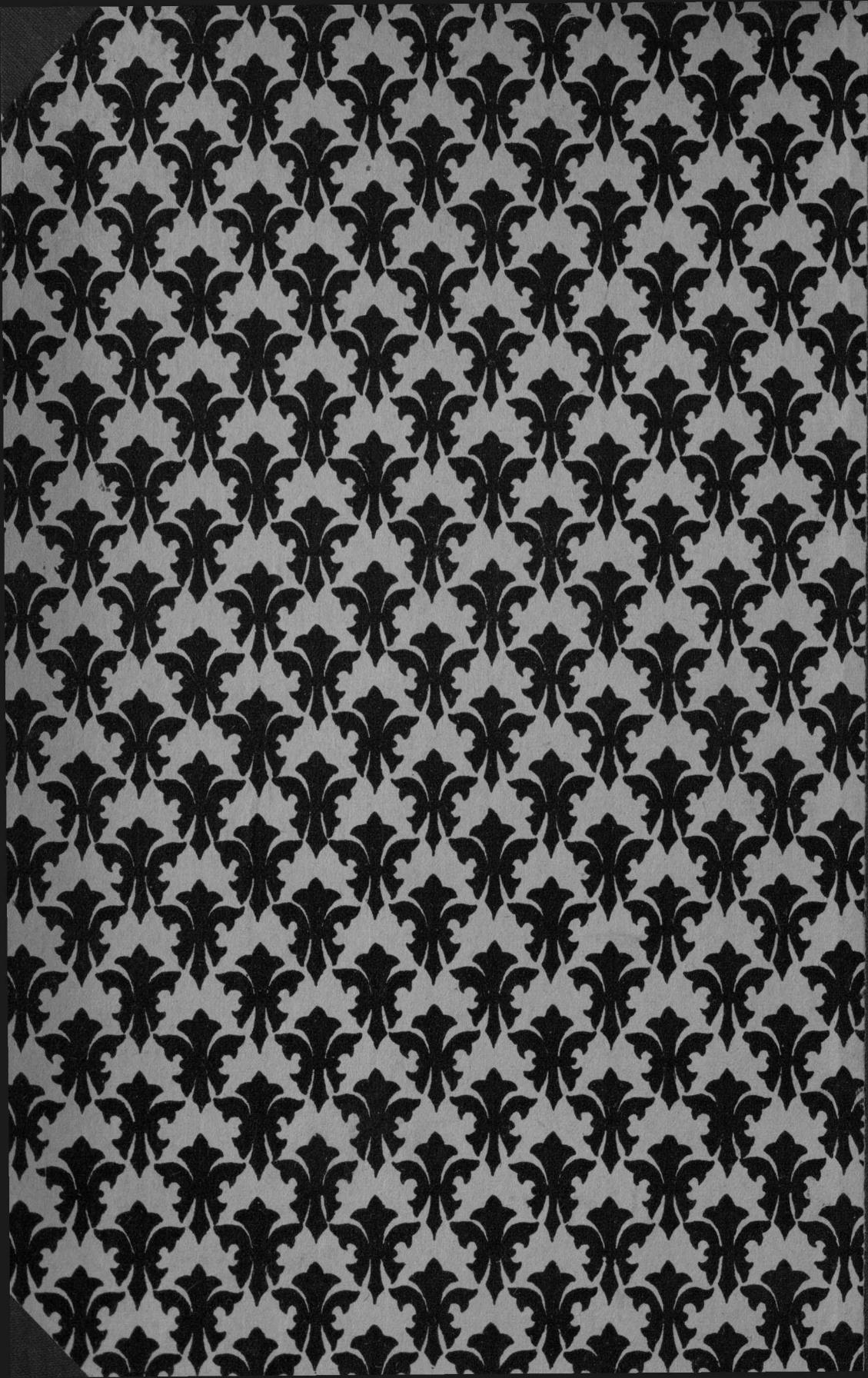












ISEITU
BIE